Fribourg (Suisse) 65me année. — No 53 Le numéro 10 cent. Lundi 4 mars 1935

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 m.	3 m.	6 m.	12 m.
Suisse	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	4.50	10.—	19.—	38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Un soulèvement vénizéliste en Grèce. L'abdication effective du roi de Siam. Les travaux de la commission Stavisky.

Les dépêches de samedi ont apporté la nouvelle d'une insurrection qui avait éclaté la veille à Athènes. On y a tout de suite deviné la main de l'ancien dictateur Vénizélos. Il y a quelques semaines, nous avons relaté les propos menaçants que l'homme politique crétois avait tenus à l'égard du gouvernement, dont le chef est M. Tsaldaris.

M. Vénizélos accusait le gouvernement de préparer le rétablissement de la royauté, de connivence avec les monarchistes. Il lui reprochait de laisser péricliter les intérêts et le prestige de la Grèce dans les affaires internationales, par manque d'énergie vis-à-vis de l'Albanie, de la Bulgarie, de la Turquie, etc. Le Crétois sommait le gouvernement de démissionner, faute de quoi, disait-il, le sabre du général Plastiras viendrait délivrer la République.

La menace de M. Vénizélos s'est réalisée vendredi. Le général Plastiras, qui joua un rôle sanglant en Grèce en 1922 lors du second détrônement du roi Constantin, après le désastre des armées grecques en Asie mineure, n'est pas intervenu personnellement dans l'insurrection de vendredi ; il se trouvait, en effet, à Cannes, où il s'est réfugié. Mais ses amis, qui sont aussi ceux de M. Vénizélos, ont exécuté un coup de main soigneusement préparé, contre l'arsenal maritime d'Athènes, dont ils se sont rendus maîtres pour quelques heures, s'emparant de cinq navires, avec lesquels ils sont partis pour la Crète, où se trouve M. Vénizélos. Une tentative de soulever les troupes de terre a échoué.

Le gouvernement d'Athènes a proclamé la loi martiale. Il est maître de la situation en Grèce ; mais on ne sait si l'île de Crète ne s'est pas donnée aux rebelles. On n'en a pas de nouvelles.

***

Le roi de Siam vient d'abdiquer. Le souverain a signé, samedi, à midi, le document qui annonce sa renonciation à ses droits héréditaires.

Ce document exprime le désir qu'avait le roi d'un gouvernement constitutionnel et son attachement profond aux principes démocratiques, en accord avec lesquels il aurait aimé exercer son autorité royale.

Il ne mentionne aucun successeur éventuel et rappelle principalement les difficultés qu'il rencontra auprès des partis actuellement au pouvoir.

Le document mentionne enfin les conditions que le roi avait posées à son retour et qui furent rejetées par l'assemblée nationale.

Les principales de ces conditions sont les suivantes :

Que la seconde catégorie des membres de l'assemblée (non élus) soit dans l'avenir élue par les fonctionnaires en activité et en retraite et non plus nommée par le gouvernement seul ;

Que les officiers de terre et de mer en activité ne puissent plus siéger à l'assemblée et ne participent plus à la vie politique du pays ;

Que, en ce qui concerne les *veto* royaux, une majorité des trois quarts de l'assemblée ou un plébiscite soient nécessaires, au lieu d'une simple majorité de l'assemblée ;

Que soit assurée la liberté de réunion, d'association et de propagande par voie de discours ou de presse ;

Que tous les prisonniers politiques soient amnistiés ;

Que tous les fonctionnaires destitués pour offenses politiques soient réintégrés ;

Que les poursuites contre les prisonniers arrêtés pour atteinte à la constitution et attendant leur comparution devant les tribunaux soient abandonnées ;

Enfin, qu'une sentence de mort ne soit jamais mise à exécution avant que le roi ait pris une décision quant à l'opportunité d'exercer son droit de grâce, même si cette décision n'est pas encore intervenue après l'expiration des limites de temps prévues par la loi.

***

Les travaux de la commission d'enquête sur les affaires Stavisky sombrent dans l'indifférence générale. De toute part, on la presse de mettre le point final à des enquêtes et à des discussions qui sont menées avec un parti pris évident par une majorité cartelliste dont le siège a été fait dès le début par M. Guernut, de la Ligue des droits de l'homme.

Le public ne lit plus guère les comptes rendus analytiques des séances. Même le voyage du bureau à Dijon n'a pas été une péripétie capable de ramener l'intérêt sur ce film sans fin. La commission se perd dans des mélanges de dépositions qui portent sur tous sujets et qui confondent les affaires Stavisky, Prince et Galmot. « Si les commissaires siègent seulement jusqu'à l'été, écrivait l'autre jour, dans le *Figaro*, M. Vonoven, ils ne sauront plus si c'est Galmot qui est mort à la Combe-aux-Fées, Prince à Chamonix et Stavisky à Cayenne. »

Par la faute d'une majorité qui n'avait qu'un désir : étendre sur les scandales politico-financiers le voile du silence et sauver les camarades compromis, fût-ce en salissant la mémoire des victimes, la tâche de la commission a été entièrement faussée.

Il faut insister, à ce propos, sur une déclaration récente de quelques membres de la minorité de la commission, dont MM. Philippe Henriot, Montillot et Blaisot, et qui marque bien les procédés des commissaires de gauche :

« Nous protestons énergiquement, ont écrit MM. Henriot, Montillot, etc., contre les communiqués tendancieux qui présentent depuis quelque temps les votes de la commission comme émis à l'unanimité. »

C'est à l'unanimité, moins trois abstentions, que telle motion, a-t-on dit, a été adoptée. Or, cette unanimité se réduit à huit voix sur quarante-quatre, huit voix émettant, au surplus, un vote sur des questions que jamais la commission n'a été chargée d'examiner par la Chambre.

On a reproché aux commissaires de droite de ne plus assister à toutes les séances. Que répondent-ils ? « Si nous nous astreignons à à être assidus aux auditions de témoins, d'où pouvait sortir la vérité, nous ne pouvons attacher la même importance à des rapports fragmentaires, pour la discussion desquels nous n'avons que trop souvent constaté à quelle impuissance son infériorité numérique condamnait la minorité de la commission.

« Aussi bien ne sommes-nous pas là pour distribuer des certificats, mais pour enquêter. »

Nouvelles diverses

Le roi et la reine de Belgique séjournent incognito dans un hôtel de Folkestone (Angleterre).

— On apprend, ce matin, lundi, que le roi Léopold III a subi une légère opération hier, dans une maison de santé de Folkestone.

— M. Régnier, ministre de l'Intérieur de France, se rendant en Algérie, a quitté Paris samedi soir.

— Sir John Simon arrivera à Berlin dans l'après-midi du 7 mars ; il y restera jusqu'au 10 mars.

— Kemal pacha a été réélu président de la république turque par 386 voix, formant l'unanimité des députés présents à l'Assemblée.

— M. Max, bourgmestre de Bruxelles, a décidé d'interdire une manifestation flamingante annoncée pour le 31 mars à Bruxelles.

Notre préparation militaire défensive

On ne se félicitera jamais trop du vote du peuple suisse sur notre défense nationale. Grâce à cette sage décision, notre pays peut désormais envisager l'avenir sinon avec optimisme, du moins avec une tranquillité d'esprit qui ne peut être que favorable à notre préparation défensive. Et c'est l'essentiel. Sur le terrain international, nous avons également gagné un point. Cela résulte non seulement des commentaires de la grande presse étrangère, mais surtout des remarques que nous trouvons, sous la signature de spécialistes, dans les colonnes des revues et journaux militaires de nos voisins. Un fait est indéniable : en raison de la volonté exprimée par le peuple suisse à l'endroit de la défense de ses frontières, les plans d'opérations de tous les états-majors devront tenir compte désormais d'un facteur nouveau. L'armée suisse, dans un conflit éventuel, constituera une force avec laquelle il faudra compter. Violer la neutralité helvétique obligerait l'envahisseur à un déploiement de troupes très supérieur à celui qui aurait dû être prévu jusqu'ici. Par ce fait, nos chances de conserver notre indépendance ont augmenté dans de fortes proportions.

La nouvelle loi militaire n'entrera pratiquement en vigueur que le 1er janvier 1936. Ce retard fort regrettable est dû au référendum communiste. La mise en vigueur d'une loi d'organisation militaire, qui apporte de grosses transformations à l'état de choses qui la précédait, exige, en effet, une préparation technique et administrative de plusieurs mois. En raison du référendum, nos autorités militaires ne purent préparer cette réorganisation pour l'année 1935. Il aurait été injuste de soumettre les recrues du second semestre de cette année aux exigences de la nouvelle loi, alors que celles de la même classe, entrées en service au début de l'année, auraient bénéficié encore de l'organisation de 1907. Il y a plus : le tableau des écoles de recrues ne peut être dressé que pour une année entière, en raison des multiples problèmes qui se présentent : fourniture des chevaux, répartition du matériel, mise au point de l'instruction uniforme, etc. La nouvelle loi militaire exige une adaptation très complète à tous les points de vue. On ne saurait donc concevoir, au cours de la même année, deux systèmes d'instruction, tant en ce qui regarde les cadres, qu'en ce qui touche à la formation des soldats. C'est pourquoi il a fallu remettre à l'an prochain la mise en œuvre de la nouvelle législation.

Cette année d'attente doit d'ailleurs être utilisée a l'étude des nouveaux détails qui se présentent.

Les heureuses modifications dues à la nouvelle loi d'instruction, nous apporteront de grandes nouveautés. Nous ne croyons pas nécessaire de les rappeler. Mais il peut être utile de dresser un parallèle entre le système d'instruction qui prendra fin en 1935, et celui qui débutera en 1936.

Alors que toutes les recrues de l'an prochain seront déjà formées selon les principes nouveaux, ces principes modernes ne pourront être pratiquement en usage, dans nos unités, que dans quelques années, lors de l'arrivée des jeunes classes incorporées.

Il convient cependant dès aujourd'hui d'adapter nos classes déjà instruites, et servant aux cours de répétition, aux principes militaires modernes sanctionnés par la récente votation populaire.

Pour des motifs aisés à comprendre, il ne saurait être question d'utiliser nos 13 jours de cours de répétition à l'instruction du nouveau canon d'infanterie et du lance-mine.

Par contre, il pourrait être apporté de précieuses modifications aux cours actuels, en vue d'accomplir au sein de nos troupes l'évolution que nous imposent les principes de la guerre moderne.

En premier lieu, il convient de remarquer la place prépondérante que prend de plus en plus le sous-officier dans une unité moderne. Le caporal ou le sergent sont, au feu, les véritables conducteurs d'hommes. Ils doivent exécuter les ordres du chef de section, voire du commandant de compagnie, non pas toujours à la lettre, mais très souvent en les interprétant au mieux de la situation tactique et des possibilités topographiques. En d'autres termes, le sous-officier n'est plus « un homme dans le rang », mais il est un chef dans toute l'acception du terme, avec les responsabilités et les droits de sa charge. La robustesse de nos milices sera d'autant plus grande que nous disposerons d'un corps de sous-officiers de première valeur.

A l'heure actuelle, nous avons le privilège de disposer, en Suisse, d'un corps de sous-officiers dont la bonne volonté, le dévouement et la valeur morale sont à toute épreuve. Le travail accompli dans la vie civile par nos associations de sous-officiers en est la preuve. Force nous est cependant de remarquer aussi que ces précieux collaborateurs du commandement n'ont pas, au cours de répétition, la place qui leur revient. A l'école de recrues, ils jouissent sur la troupe de l'autorité nécessaire, mais, dans leur unité, ils sont considérés comme des « gradés-camarades » et, de ce fait, leur autorité souffre, et le travail également. Cet état de fait, qui s'est implanté dès l'après-guerre, doit être supprimé. Le sous-officier a fait la force de l'armée allemande de 1914. Notre sous-officier doit également être le pilier de nos milices. Il n'est pas question ici de « drill » ou d'exercices de cette espèce. Nous ne songeons qu'à la valeur à donner au caporal ou au sergent, appelés à commander, face à l'ennemi, non seulement les hommes qui leur sont directement confiés, mais éventuellement à remplacer l'officier subalterne tombé sur la ligne de feu.

Il y a des années que se pose ce problème. Pourquoi n'a-t-il pas trouvé de solution pratique ? L'heure est venue désormais de délaisser les chemins battus et de moderniser non seulement notre armement, mais aussi la mentalité de la troupe, On demande, dans divers milieux, la suppression du drill inutile. Ce dernier n'est sans doute pas dans nos mœurs. Mais, alors, imposons à nos hommes, dans les cours de répétition, une discipline stricte, et le respect absolu de tout sous-officier. Il faut que le caporal, conducteur d'hommes et collaborateur indispensable du corps d'officiers, ait devant ses soldats conscience de ses responsabilités et de sa mission.

Ce n'est un secret pour personne que cette condition n'est pas remplie de nos jours.

Dans cet ordre d'idée, une réadaptation de la discipline militaire ne saurait qu'assurer à nos milices une force nouvelle. Revêtu d'une autorité digne de sa fonction, notre sous-officier saura faire montre des qualités qu'on est en droit de lui demander. L'exemple de l'école de recrues, au cours de laquelle il est un « chef », et du cours de répétition, pendant lequel il est un « gradé de circonstance », auquel les uns obéissent à bien plaire, le démontre amplement.

Cette grosse question des cadres subalternes de nos milices est une partie essentielle de la réadaptation de notre organisation militaire : elle est urgente. Les complications dues à l'essor de la technique militaire et de l'utilisation de la troupe au combat nécessitent une orientation nouvelle. En inculquant à l'homme la notion de la discipline réelle, qui doit être la même à l'école de recrues et au cours de répétition, on donnera à nos milices une plus grande robustesse.

Dans ce domaine de la formation de notre armée aux besoins de la technique militaire moderne, d'autres tâches se présentent encore. La question de la défense contre les gaz, la formation de la troupe à cet égard, la vulgarisation des possibilités de l'aviation, la coopération de cette dernière avec nos troupes terrestres, l'équipement de notre cinquième arme en matériel apte à satisfaire aux tâches nouvelles et d'autres problèmes encore, attendent leur solution. Nous aurons l'occasion de traiter prochainement ces quelques chapitres de notre préparation défensive.

Pour l'heure, et à titre de conclusion, nous sommes heureux de reconnaître la prévoyance du peuple suisse, qui a su rendre un verdict de raison le 24 février. Il tient à nous, désormais, de donner à notre puissance défensive son effet maximum, afin d'assurer à nos frontières et à notre territoire une couverture efficace et d'incliner les états-majors étrangers à une salutaire prudence.

Ernest Naef.

LES SOCIALISTES FRANÇAIS

Paris, 3 mars.

Le Conseil national socialiste a fixé au 9 juin la date du prochain congrès du parti qui se tiendra à Mulhouse.

Le congrès étudiera notamment la réforme électorale, les conditions de lutte du parti socialiste pour la conquête du pouvoir et contre la crise économique.

Le Conseil national a décidé d'écarter la question du vote des femmes, étant donné que le parti s'est affirmé à maintes reprises partisan de l'égalité des droits civils et électoraux pour chacun des deux sexes.

Ont été aussi écartés les problèmes concernant la défense nationale.

Un grand débat s'est engagé sur le pacte d'unité d'action conclu l'an dernier entre socialistes et communistes.

L'insurrection vénizéliste en Grèce

Athènes, 3 mars.

M. Tsaldaris, président du Conseil, a adressé au peuple le message suivant :

« Quelques écervelés de l'Arsenal de la marine, des deux compagnies des evzones et de l'école des évelpides, se sont révoltés contre le gouvernement. Celui-ci a réprimé cette tentative antipatriotique et est entièrement maître de la situation. Le peuple grec peut être absolument tranquille. Le gouvernement qui, pendant deux ans, a fait tous ses efforts pour retenir la réaction, se trouve obligé maintenant d'agir avec rigueur contre les agitateurs et d'assurer définitivement l'ordre et la tranquillité. Il est de notre devoir de rendre hommage aux morts et blessés qui furent victimes de cette lutte, ainsi qu'à toutes les forces armées du pays. »

Salonique, 3 mars.

Le calme est complet à Salonique et dans toute la Macédoine et la Thrace.

Les personnalités militaires vénizélistes mises hors cadre à la suite de leur participation à la tentative de dictature de mars 1933 attendaient un signal d'Athènes pour déposer les autorités et occuper les édifices gouvernementaux.

La tentative a échoué à Salonique.

Les autorités ont procédé à l'arrestation de quelques officiers supérieurs, de députés, de sénateurs, de directeurs de journaux vénizélistes et de membres dirigeants de l'organisation de défense républicaine de Salonique.

De l'artillerie a été placée, samedi matin, au grand Carabournou, à l'entrée du golfe, en vue d'empêcher une incursion éventuelle des navires rebelles.

L'état de siège a été proclamé.

Athènes, 3 mars.

Le gouverneur de Crète a adressé un message au chef des mutins, l'informant que, s'il approche des côtes crétoises, il sera reçu comme un pirate.

Athènes, 3 mars.

On relate officiellement ainsi les faits survenus vendredi à Athènes :

Depuis environ deux mois, le gouvernement savait que certains officiers réformés, appartenant au parti vénizéliste et obéissant aux injonctions de l'ex-général Plastiras, préparaient un mouvement séditieux, cependant que la presse de M. Vénizélos menait une violente campagne contre le gouvernement et qu'une vive agitation était entretenue par la Ligue dite républicaine. Certains journaux avaient même donné la nouvelle que l'ex-général Plastiras était venu clandestinement jusqu'à la frontière gréco-bulgare, mais que, considérant les préparatifs comme insuffisants, il était reparti pour Cannes.

Ces jours derniers, les vénizélistes vendaient en masse à la Bourse et jouaient à la baisse.

Le mouvement séditieux de vendredi s'est d'abord déclaré dans l'Arsenal de Salamine, où, après un bref engagement avec la garde, une trentaine d'officiers de l'armée et de la marine — officiers réformés — parvinrent à monter sur cinq navires de guerre.

Les ministres de la guerre et de la marine prirent immédiatement des dispositions en vue d'une répression sévère. Des troupes furent envoyées sur la côte et sur la colline faisant face à l'Arsenal et deux batteries furent placées, prêtes à ouvrir le feu contre les mutins.

Le Conseil des ministres s'était réuni et décida de proclamer l'état de siège dans toute la Grèce, tandis que quelques arrestations étaient opérées à Athènes.

C'était une simple mesure de précaution, car toutes les autorités civiles et militaires annonçaient que les garnisons restaient fidèles au gouvernement et qu'un calme complet régnait partout.

Sur ces entrefaites, une tentative de mutinerie se produisit devant l'école militaire des évelpides, où une quinzaine d'officiers réformés, accompagnés de civils, membres de la Ligue dite républicaine, réussirent à pénétrer, mais durent bientôt capituler.

Une troisième et dernière mutinerie se déclara alors à la caserne où un bataillon d'evzones d'Athènes avait ses quartiers.

Une quinzaine d'officiers mutins, profitant de l'absence des officiers du bataillon, occupèrent la caserne et s'y enfermèrent, en essayant de se mettre à la tête des troupes.

Le gouvernement invita les mutins à déposer les armes, mais, ces derniers opposant de la résistance, des troupes munies d'artillerie ouvrirent le feu.

Vers 1 h. ½ du matin, des mutins capitulèrent.

Cet engagement fit trois morts et une dizaine de blessés.

Vers 7 h. du matin, l'Arsenal put de nouveau être occupé par les troupes gouvernementales, mais les cinq navires de guerre parvinrent à prendre le large. Ils sont en ce moment poursuivis par des avions. Toutes les troupes d'aviation et toute l'armée restent fidèles au gouvernement.

Malgré l'état de siège, la ville d'Athènes garde son aspect ordinaire.

Athènes, 3 mars.

Les croiseurs *Averof* et *Helli* et les destroyers *Psara* et *Léon-Niki* se trouvent toujours aux mains des séditieux. On croit qu'ils se rendent en Crète. Le gouvernement de Crète a informé le gouvernement qu'il prenait des mesures en conséquence.

Des avions militaires ont bombardé les navires séditieux.

Athènes, 3 mars.

M. Hadjikyriakos, ministre de la marine, a démissionné.

L'amiral Sophocle Dousmanis a été désigné pour le remplacer.

M. Metaxas a été nommé ministre sans portefeuille.

M. Schinas, sous-secrétaire d'Etat à l'aviation, a été promu au rang de ministre.

Cannes, 3 mars.

Le général Plastiras, interrogé sur ce qu'il pensait des événements, a déclaré : « Tout ce que je sais, je l'ai appris par la lecture des journaux. Je ne suis pas étonné de ce qui est arrivé, car la moitié du pays est plus ou moins en insurrection contre le gouvernement actuel. Quant à ce qui me concerne personnellement, ajouta le général, je suis en France et ne quitterai ce pays que lorsque je serai rappelé par mes partisans. »

Athènes, 3 mars.

On manque de renseignements précis sur l'évolution de la situation en Crète. A Athènes, le calme règne.

L'entrée de M. Metaxas, chef du parti de la pensée libre, et de M. l'amiral Dousmanis dans le gouvernement semble indiquer la volonté de celui-ci de prendre une attitude énergique à l'égard des insurgés.

Le journal indépendant *Hestia* écrit : « C'est le devoir des chefs de l'opposition qui sont actuellement à Athènes d'intervenir auprès de M. Vénizélos afin de l'éclairer sur la situation réelle et d'éviter au pays des malheurs irréparables. »

On apprend enfin que les bâtiments de la flotte dont se sont emparés les rebelles sont arrivés à la Sude (Crète).

Athènes, 3 mars.

Les matelots réservistes de la classe 1932 ont été appelés sous les drapeaux.

Le gouvernement est prêt à mobiliser éventuellement deux classes de l'armée de terre.

En Crète, les insurgés ont arrêté M. Aposkitis, gouverneur général de l'île, et ont occupé les stations radiotélégraphiques.

Athènes, 3 mars.

M. Tsaldaris, président du Conseil, a pris le portefeuille des affaires étrangères, en remplacement de M. Maximos, qui a démissionné.

Les journaux annoncent qu'une cartouche de dynamite, jetée par un inconnu, a fait explosion, samedi soir, devant la maison du ministre de la guerre, le général Condylis, ne causant aucun dégât.

Athènes, 3 mars.

Dans un nouveau message, le gouvernement dit notamment :

Le chef des libéraux (Vénizélos), qui séjourne dans l'île de Crète, encourage ses partisans à la révolte. Il a fait occuper par eux la Canée et Rethymo, attendant les navires séditieux pour entreprendre une agression contre la Grèce et engager une nouvelle guerre civile.

Le gouvernement est décidé à réprimer la rébellion sans épargner personne et à rétablir l'ordre légal.

Il appellera sous les armes des hommes de certaines régions du pays pour renforcer les effectifs et se dit assuré que les fiers enfants de la Grèce s'empresseront de fournir leur concours actif pour la patrie.

Athènes, 3 mars.

Une conférence ministérielle a décidé d'opposer à une situation exceptionnelle des mesures exceptionnelles qui seront appliquées selon l'évolution de la situation jusqu'à sa complète liquidation.

Ces mesures tendront à juguler entièrement la sédition.

Les unités de la flotte restées à l'arsenal, fidèles au gouvernement, seront immédiatement mobilisées et envoyées contre les navires séditieux, dont le bombardement par avions reprendra incessamment.

Le Conseil des ministres a signé un décret instituant des conseils de guerre extraordinaires. Devant la Cour martiale, la procédure sommaire ne prévoit aucun pourvoi.

Selon les journaux, 70 officiers de l'état-major général ont quitté Athènes, sur l'ordre du ministre de la guerre, pour prendre du service en Macédoine.

Quelques arrestations préventives de députés et d'hommes politiques de l'opposition ont été opérées.

Certains chefs de l'opposition ont disparu.

Des arrestations ont également été opérées à Salonique.

Athènes, 3 mars.

Une foule considérable s'est massée pour assister aux funérailles d'un officier de marine assassiné vendredi par des rebelles, alors qu'il exprimait son indignation contre M. Vénizélos et les séditieux.

Au cours d'une perquisition dans la maison de M. Vénizélos, on a trouvé plusieurs fusils, 2000 cartouches, plusieurs grenades et un grand nombre de lettres compromettantes.

Salonique, 3 mars.

Un calme complet continue.

Athènes, 4 mars.

Deux navires mutins, naviguant vers l'île de Cythère, ont été attaqués par des avions gouvernementaux. Le résultat de l'attaque est inconnu.

Sept navires de guerre, qui sont restés à l'arsenal de Salamine, seront entièrement réparés jusqu'à lundi.

Les rebelles de Macédoine orientale, attaqués par les troupes gouvernementales, se retirent vers l'est. La mobilisation et l'envoi de troupes en Macédoine avancent rapidement. Des volontaires se font inscrire en masse. En Egée, la population est calme.

Paris, 4 mars.

Le *Journal* publie les renseignements suivants sur l'insurrection en Crète :

M. Sgouros, préfet de Candie, a avisé le gouvernement qu'un millier de civils armés ont occupé, à la Canée, le palais du gouvernement, l'hôtel des télégraphes, l'immeuble de la radio.

L'ex-colonel Tsanakakis aurait pris les fonctions de gouverneur militaire.

Le port de Candie est actuellement le seul point de l'île avec lequel le gouvernement peut encore communiquer.

M. Vénizélos aurait lancé une proclamation contre le gouvernement.

Cannes, 4 mars.

Le général Plastiras a quitté son hôtel, à Cannes, hier matin, de très bonne heure avec ses amis, et n'a pas reparu de la journée.

Un de ses collaborateurs interrogé n'a voulu donner aucune explication de son absence.

Il paraît improbable que le général ait quitté la France ; ses bagages sont restés à l'hôtel et l'on pense qu'il s'est simplement rendu dans une ville voisine.

Athènes, 4 mars.

L'évolution des événements prouve de plus en plus que le mouvement séditieux a été la mise à exécution d'un plan mûrement préparé par les vénizélistes.

L'enlèvement par les séditieux des principaux bâtiments de la flotte de guerre et les actes de sabotage commis à l'arsenal, privant ainsi le gouvernement d'un de ses principaux moyens de défense, est un coup qui n'a pu être réalisé qu'avec la complicité d'éléments qui ont trahi la confiance du gouvernement légal.

La capitale est calme. Les nouvelles selon lesquelles le Sénat aurait été dissous sont inexactes.

Le *Vradini* annonce qu'un avion du gouvernement a mitraillé, à la Canée, la maison de M. Vénizélos, mais la nouvelle n'a pas été confirmée officiellement.

Ce même journal ajoute que, après s'être ravitaillée en munitions à l'aérodrome militaire de Tatoï, l'escadrille aérienne est repartie en Crète pour continuer le bombardement de la flotte des mutins.

LES ÉLECTIONS AUSTRALIENNES

Melbourne, 3 mars.

Les derniers résultats des élections législatives dans l'Etat de Victoria indiquent un gain des paysans et des travaillistes. La consultation assurera probablement aux différents partis la représentation suivante à l'assemblée :

Parti de l'Australie unie : 25 sièges contre 29, parti paysan unifié, 20 contre 17 ; parti travailliste, 17 contre 16 ; indépendants, 3 contre 3.

A L'INSTITUT DE FRANCE

L'Académie des sciences morales et politiques de Paris a élu M. Pages, membre titulaire au fauteuil laissé vacant par le décès de M. Emile Bourgeois. M. Pages est professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de l'université de Paris.

Des prévarications dans une œuvre de charité naziste ?

Paris, 4 mars.

On mande de Berlin à l'agence Havas :

La police secrète d'Etat a arrêté la directrice de l'œuvre naziste *La mère et l'enfant* et plusieurs autres membres dirigeants de cette association.

On croit que le scandale atteindrait certaines personnes de l'entourage de l'évêque d'empire Müller et que, lors de sa récente audience, M. Müller aurait eu à fournir au *Führer* des explications au sujet de cette affaire.

Le conflit italo-abyssin

Naples, 3 mars.

Les contingents de troupes arrivés à Florence pour s'embarquer à destination de l'Afrique continuent à être l'objet de manifestations enthousiastes de la population. La pluie n'a pas entravé les opérations de chargement.

Le départ de l'*Antonietta* et du *Campidoglio* est prochain. Ces deux navires ont pris à bord des quantités considérables de provisions et du matériel, de même que des formations d'autocars.

Les troubles mexicains

Mexico, 3 mars.

Un étudiant communiste, Carlos Sanchez Cardenas, secrétaire général de la Fédération des étudiants révolutionnaires, a été tué à coups de revolver et cinq femmes et huit hommes ont été blessés par des membres de l'*Accion revolutionaria mejicana* antisémite, portant des chemises d'or, qui ont attaqué et dispersé un millier de communistes, qui assistaient à l'ouverture de nouveaux locaux.

Une fête franco-italienne

Paris, 4 mars.

Les garibaldiens de l'Argonne ont fêté, hier, M. Pierre Laval. Au banquet, M. Laval a prononcé une allocution au cours de laquelle il a déclaré qu'il espérait que tous les Français auront compris la valeur symbolique de la signature de la France à côté de celle de l'Italie, le 7 janvier, à Rome.

« Nous n'avons pas, à Rome, poursuivi des vues égoïstes, a affirmé M. Laval, nous nous sommes efforcés de travailler en commun à la réconciliation des peuples. »

M. Laval a évoqué ensuite les menaces que suscita la question de la Sarre et a déclaré : « Il fallait que rien ne se produisît entre deux grands peuples qui si souvent se sont mesurés. »

L'orateur a remercié les nations et notamment l'Italie, qui ont envoyé des contingents armés en Sarre. Il a affirmé ensuite que, maintenant, avec le concours italien, la France marchera plus sûrement sur le chemin de la paix, qui est encore précaire.

« Mais les peuples la veulent, a poursuivi M. Laval, et il est naturel que ceux qui portent les responsabilités du pouvoir obéissent à leur grande voix. »

En terminant, M. Laval déclara que M. Mussolini et lui doivent travailler ensemble à la paix, et il a indiqué qu'ils ont fait le serment de protéger la civilisation latine. Pour que ce serment soit tenu, il faut que la France soit forte, afin qu'elle soit respectée et qu'elle puisse parler de paix et de réconciliation entre les peuples.

« La France n'a ni d'ambition ni de dessein secrets, a conclu le ministre. Elle a le souci légitime de sa sécurité, mais celle-ci sera assurée. La France entend accomplir tout son devoir international. »

UN EXILÉ DE LA SARRE

Forbach, 3 mars.

M. Max Braun, chef socialiste de la Sarre, s'était réfugié à Forbach à l'issue du plébiscite. Sa présence n'étant pas jugée opportune par la population, M. Max Braun a décidé de quitter Forbach et de se fixer près de Paris.

Echos de partout

5000 kilomètres pour une dent

Miss Flora Le Breton, jeune vedette de cinéma, souffrant d'un mal de dents, se rendit chez un dentiste new-yorkais.

Celui-ci lui ayant dit que la seule solution était d'arracher la dent malade, miss Le Breton téléphona à Londres pour demander l'avis de son médecin anglais, qui la tranquillisa en lui assurant qu'il pouvait la soigner sans employer un remède aussi radical.

Rassérénée, la jeune star se précipita au port où se trouvait un paquebot en partance, et, deux heures après la consultation du dentiste de New-York, elle quittait les Etats-Unis pour Londres, où sa dent put être sauvée.

Munificence

Trois Marseillais devisent dans un café. Il est question du mariage d'une cousine et des cadeaux que chacun d'eux a mis dans la corbeille. Tous les trois ont été, à les entendre, d'une magnifique générosité.

— J'ai donné un service à café pour six personnes, un beau service en argent, plastronne le premier.

— Et moi, déclare le second, j'ai offert mieux que ça : un service à thé, en argent aussi, mais pour douze personnes !

Le troisième réfléchit, toussotte, puis finit par surenchérir :

— Peuh ! Tout ça n'est rien. Savez-vous ce que je leur ai donné, moi ? Une pince à sucre pour deux cents personnes.

La paille et la poutre

Une feuille révolutionnaire de Paris publiait l'autre jour une photographie de M. Schuschnigg à la fenêtre de l'hôtel où il était descendu ; la légende portait : « Là, il est à l'abri des clameurs ouvrières. » Une autre feuille rouge déclarait que le chancelier d'Autriche avait choisi comme résidence « un de ces palaces internationaux où les capitalistes se gobergent ».

Or, à la fin de la semaine dernière, dans le même hôtel, on pouvait voir, devant une table qui ne laissait rien à désirer, M. Léon Blum, et on pouvait lire, quelques jours auparavant, dans les journaux de Biarritz, la grande station française, sous la rubrique « Nos hôtes », le nom du chef socialiste.

Mot de la fin

Le camelot :

— Mesdames et messieurs, je ne vends pas des masques grotesques, mais des masques de toute beauté ! Mesdames et messieurs, profitez du mardi gras pour vous embellir ! Une fois n'est pas coutume !

Pour la langue française

Dans sa dernière séance, l'Académie française a accepté dans son dictionnaire les mots : *tord-boyaux* (eau-de-vie violente), *tornade*, *torpilleur*, *totaliser*, *tourisme*.

Au Grand Conseil valaisan

Le budget est voté. — La « grande pénitence ». — Les receveurs de districts disparaîtront-ils ?

Sion, 2 mars.

Après une semaine de session qui ne compta pas moins de sept séances, le Grand Conseil est parvenu à voter le budget pour 1935, budget qui s'établit d'ordinaire à la session de novembre, mais dont l'étude avait été renvoyée en vue d'une plus grande compression des dépenses et de la réorganisation des services administratifs.

On sait qu'une commission spéciale s'est occupée de cette réorganisation, en collaboration avec le Conseil d'Etat, qui a accepté en principe les quelque soixante propositions qu'elle avait formulées. Parmi ces propositions, plusieurs visaient des modifications à apporter à la répartition des divers ressorts de l'administration cantonale entre les différents départements ; d'autres, la réduction des traitements des fonctionnaires et employés classés d'après une nouvelle échelle, et la réduction ou la suppression de subventions à des travaux d'utilité publique ou à des postes spéciaux.

C'est ainsi que, par exemple, le service du feu, de la chasse et de la pêche ont été transférés du département de l'Intérieur à celui de Justice et Police ; que le service de l'hygiène publique a été dévolu à l'Instruction publique, etc. ; que les traitements du personnel de l'administration cantonale, de l'enseignement primaire, agricole et secondaire ont fait l'objet d'une nouvelle classification produisant une économie de 200,000 francs environ, et que les subventions aux routes de montagne et aux « bisses » ont été réduites dans les limites commandées par les circonstances que traversent les finances publiques, d'où une diminution de dépenses d'environ 400,000 francs.

Le budget prévoit un déficit d'un million et trois quart, service de la dette publique compris ; en effet, l'universalité du budget ayant été adoptée, il s'ensuit que tous les postes sans exception y figurent.

La question de la classification des employés a été renvoyée à la session ordinaire de mai ; d'ici là, la commission du budget et le Conseil d'Etat auront le loisir de l'examiner de plus près.

Il a notamment été décidé que les greffiers des tribunaux et les notaires faisant partie de l'administration cantonale ne pourront plus stipuler d'actes pour des particuliers.

L'impression qui s'est dégagée des débats de cette session parlementaire, c'est que chacun était convaincu de la nécessité de réduire le train de vie de l'Etat par la diminution des salaires et des subventions de toutes sortes. Il y eut des heurts entre la commission et le Conseil d'Etat, d'ailleurs mieux placé que quiconque pour juger de certaines affaires ; mais ces incidents affectaient beaucoup plus la forme que le fond des objets qu'ils concernaient. Tout le monde était d'avis qu'il fallait réaliser des économies et réduire les dépenses ; on a simplement différé parfois d'avis sur la manière d'opérer les compressions qui s'imposent. Au reste, la réorganisation en cours ne peut être l'œuvre d'un temps déterminé.

Le temps de la grande pénitence, entrevu par d'éminents magistrats, est arrivé. Qu'on le veuille ou non, il faut revenir, dans l'ordre public comme dans l'ordre privé, à plus de simplicité dans notre train de vie. C'est bien ainsi que le Grand Conseil et le gouvernement ont travaillé à l'allégement des charges publiques. Les fonctionnaires et employés eux-mêmes ne se sont pas dérobés aux obligations de l'heure ; ils ont été unanimes à faire le sacrifice qu'on attendait de leur patriotisme. Certaines réductions de traitement vont jusqu'aux dernières limites du raisonnable ; d'autres les dépassent manifestement. C'est pourquoi la classification définitive n'interviendra que plus tard, après une étude plus approfondie de chaque cas, de façon à éviter tout arbitraire et toute injustice.

Parmi les projets de la commission du budget figurait la suppression des receveurs de districts et leur remplacement par quelques employés attachés au service cantonal des contributions. Aucune décision n'a été prise à ce sujet ; la proposition sera discutée à la session de mai. Nous doutons fort que la réforme entrevue ait l'agrément de nos populations.

Pour une économie possible d'une quinzaine ou d'une vingtaine de mille francs annuellement, la suppression des receveurs de districts entraînerait une foule d'inconvénients.

Un des premiers, c'est que les contribuables n'auront plus de contact avec la perception des impôts ; ils ne pourront plus faire valoir de la même manière leurs doléances. Le receveur va de village en village ; il peut examiner certains cas en particulier, il connaît son monde. Il est, de ce fait, plus accommodant que les employés anonymes d'un service de perception, si bien intentionnés qu'ils soient.

Au demeurant, la suppression des receveurs ne serait pas une économie. Un receveur se déplace plus facilement et à meilleur compte qu'un fonctionnaire de bureau habitant au chef-lieu. En outre, plusieurs se demandent s'il convient d'ôter aux districts ce qui leur reste encore de prérogatives : aujourd'hui les receveurs, demain les préfets peut-être, puis les tribunaux ?... Il semble qu'on pousse vraiment trop à la centralisation.

Au Conseil d'Etat argovien

M. l'avocat JOSEPH RÜTTIMANN de Muri, qui vient d'être élu conseiller d'Etat en Argovie, comme représentant du parti conservateur.

Les socialistes neuchâtelois contre l'armée

Le congrès du parti socialiste neuchâtelois a siégé, dimanche, à La Chaux-de-Fonds.

Le parti a pris position au sujet de l'attitude de certains chefs de milieux syndicaux. Dans une résolution, il a déclaré que les socialistes neuchâtelois et leurs représentants aux Chambres fédérales, malgré les décisions du congrès de Lucerne, restent décidés à lutter contre le militarisme et regrettent les actes d'indiscipline de chefs du parti, lors de la campagne pour la prolongation des écoles de recrues, ces actes d'indiscipline ayant jeté le désarroi parmi les ouvriers socialistes.

Enfin, le congrès a voté une résolution considérant comme un abus l'usage que le gouvernement fédéral a fait de la radio, par l'intermédiaire de M. Pilet-Golaz, lors de son discours devant l'émetteur de Sottens.

Des élections disputées aux Grisons

Hier dimanche ont eu lieu, dans les Grisons, les élections au Conseil des Etats, afin de remplacer M. Læly, radical, qui a démissionné, et M. Huonder, conservateur, décédé. Les radicaux et les conservateurs avaient conclu une alliance électorale. Les démocrates avaient également présenté un candidat, appuyé par les socialistes et les syndicats.

Il s'agissait aussi de donner un remplaçant au Conseil d'Etat à M. Huonder, décédé.

Les élections au Conseil des Etats, précédées d'une vive campagne, ont donné les résultats suivants : M. Lardelli, conseiller d'Etat (démocrate), a obtenu 11,923 voix ; M. le Dr Willi, ancien conseiller d'Etat (catholique conservateur), 11,777, et M. le Dr Ganzoni, conseiller d'Etat (radical), 11,444 voix. La majorité absolue n'a pas encore pu être exactement établie. Le Dr Lardelli est probablement élu, le Dr Willi le serait vraisemblablement aussi.

Le successeur de M. Huonder au Conseil d'Etat est M. Sébastien Capaul, président de district à Lumbrein, qui appartient au parti conservateur. Il a recueilli 12,439 voix. Son élection n'était pas combattue.

Au Grand Conseil genevois

Le Grand Conseil de Genève a examiné les projets déposés par le Conseil d'Etat, pour la correction des cours d'eau de l'Aire et de la Drize, dans la plaine de la Praille, et pour l'aménagement de l'aéroport de Cointrin.

Les représentants des partis radical, démocratique et national ont fait les plus extrêmes réserves sur la justification financière de ces travaux par des impôts nouveaux au montant de 915,000 francs.

M. Berra, au nom du parti chrétien-social, a appuyé les propositions du gouvernement.

Quelques instants plus tard, une violente discussion s'est élevée entre M. Berra et M. Rosselet, socialiste, au sujet de l'affiliation aux organisations ouvrières socialistes. Le Grand Conseil a repoussé à l'appel nominal, par 45 voix contre 40, un projet de réorganisation du Département des finances et son transfert dans les anciens locaux de la Banque de Genève.

Un député radical, M. Duboule, est revenu sur le cas du député socialiste Mossu, chef de chantier à l'aérodrome, qui s'était servi de la benzine de l'administration. Ce député est démissionnaire et il a été suspendu pour quinze jours de ses fonctions.

Cette mesure a été trouvée insuffisante.

M. Nicole a laissé entendre que Mossu sera prochainement destitué.

Championnat suisse de gymnastique

Hier, dimanche, 3 mars, s'est déroulé à Berne, au Kursaal, en présence de près de trois mille personnes, le dernier match du championnat suisse de gymnastique artistique, où étaient en présence treize gymnastes défendant leurs chances pour le classement individuel. On remarquait la présence de M. Muller, président central de la Société fédérale de gymnastique.

La rencontre, dirigée avec entrain et autorité par le chef technique des gymnastes artistiques, M. Ineichen, se déroula, malgré le grand nombre d'exercices soumis à l'appréciation des jurés, MM. Hænggi, Guttinger et Lanz, avec rapidité. D'excellentes productions d'un club de jodleurs alternèrent agréablement avec les travaux de gymnastique.

A la suite de cette rencontre, le classement individuel s'est quelque peu modifié. Si, en général, les exercices libres présentèrent beaucoup de variété et de virtuosité, qui souvent disparaissait sous l'aisance de l'exécution, les obligatoires, par contre, communiqués huit jours avant le concours, firent perdre de nombreux points. Très rares furent les gymnastes qui réussirent une exécution parfaite des exercices obligatoires, principalement ceux du rec et du cheval arçons, composés de mouvements contraires exigeant une maîtrise entière et complète du corps. Les meilleurs résultats au cheval libre et obligatoire arçons furent obtenus par Pfister, 19,30, Kern 19 ; au barres : Pœck, 19,80, Schurmann et Bach, 19,60 ; au rec : Bach 19,90, Beck 19,40. Deux seules notes maximum furent attribuées au cours de cette rencontre. Beck obtint la note 10 pour son brillant travail libre aux barres parallèles et Bach pour un exercice libre, hérissé de difficultés, au rec.

Le classement de cette rencontre est le suivant :

Bach, 58,25 ; Pfister, 56,70 ; Schurmann, 56 ; Beck, 55,20 ; Aufranc, 54,80 ; Eberle, 54,35 ; Find, 52,30 ; Zgraggen, 51,50 ; Bader, 51,20 ; Triebold, 50 ; Strebel, 49,50 ; Spalm, 49. Ces résultats ajoutés aux précédents donnent le classement général ci-après : 1. Bach, Zurich : 117,35 ; 2. Schurmann, Fribourg, 114,50 ; 3. Pfister, Berne ; 114,325 ; 4. Eberle, Flums : 113,05 ; 5. Beck, Zurich : 112,85 ; 6. Aufranc, Madretch, 112,60 ; 7. Kern, Berne, 112,075 ; 8. Find, Bienne, 110,30 ; 9. Bader, Balsthal 108,95 ; 10. Zgraggen, Zurich : 108,725 ; 11. Triebold, Lucerne, 107,75 ; 12. Strebel, Zurich, 106,80 ; 13. Spalm, Toess : 106,45.

Le gymnaste Schurmann, fort remarqué durant la rencontre par ses travaux d'une conception toute personnelle, termine donc le championnat d'une façon brillante, se classant au deuxième rang, immédiatement après Bach, un de nos meilleurs gymnastes internationaux. Ses amis de l'*Ancienne* lui ont fait, hier soir, une chaleureuse réception, à son retour de Berne.

PARTI RADICAL SUISSE

Le comité central du parti radical suisse s'est réuni samedi, à Berne.

Il a approuvé la création d'une commission permanente pour les questions constitutionnelles et le plan d'action pour les élections au Conseil national et au Conseil des Etats. Il a confirmé la décision de rejeter l'initiative de crise, en recommandant au groupe parlementaire d'examiner une fois de plus toutes les questions connexes au problème de la lutte contre la crise et y compris celle de l'élaboration d'un contre-projet.

Une discussion s'est engagée au sujet de l'élection complémentaire au Conseil fédéral et de la question de la représentation de la majorité au sein du gouvernement national.

Bulletin météorologique du soir

Les centraux téléphoniques sont à même de communiquer à ceux qui en font la demande : voyageurs, touristes, organisateurs de manifestations quelconques, le bulletin météorologique que la station centrale de météorologie de Zurich publie aux environs de 21 h. 45. La demande et le renseignement coûtent ensemble 20 centimes.

AUTOMOBILISME

Pour la sécurité

L'« Automobile Association » anglaise, cette puissante corporation qui dépasse les 500,000 membres, a contribué avec succès à la sécurité des usagers de la route.

Avec la collaboration du ministre des postes, elle a fait ériger 2400 disques réflecteurs sur les poteaux téléphoniques et autres points dangereux le long des routes de grand transit. Ces disques reflètent la lumière des phares et cette lumière est rouge du côté de la route où se trouve l'usager, blanche du côté opposé. De nuit, ou par le brouillard, elle montre donc de quel côté il faut passer.

Chez les Anglais, qui circulent à gauche, la lumière rouge dit : « Passez à ma droite » ; la lumière blanche : « Passez à ma gauche », de manière à rester dans la route.

Chez nous, ce serait le contraire, la lumière rouge voudrait dire : « Prenez à gauche », et la lumière blanche : « Prenez à droite ». Une idée intéressante à étudier chez nous.

La production française de 1934

L'*Argus de l'automobile* vient de publier les chiffres de la production française de 1934, qui s'établissent ainsi :

Autos neuves :	immatriculées en 1934	176,639
»	importation de 1934, à déduire	1,772
		174,867
»	exportation de 1934, à ajouter	24,981
»	production française en 1934	199,848

Le chiffre de la production de 1933 s'était élevé à 191,593 véhicules.

BEAUX-ARTS

Edouard Vallet, peintre et graveur

Un remarquable ouvrage vient de paraître sur le regretté peintre du Valais, Edouard Vallet, 1876-1929, qui a pour auteur la sœur du grand artiste : Marie Pichereau-Vallet, à Rouen, et édité avec soin et beaucoup de goût, par la Librairie Payot et Cie. Il contient vingt-quatre planches hors-texte en héliogravures et « fac-similé » de ses eaux-fortes les plus caractéristiques.

Cette intéressante publication n'a d'autre prétention que celle de présenter aux amateurs nombreux de l'art d'Edouard Vallet l'exposé de la vie, de l'activité et des œuvres de l'artiste que les sympathisants de langue allemande, mieux partagés, peuvent trouver dans les ouvrages de M. Hans Graber, notamment *Die Radierungen Edouard Vallet's* et dans *Edouard Vallet Kunstmaler, Neujahrsblatt der Zürcher Kunst-Gesellschaft 1930.*

Après un original frontispice : l'autoportrait de l'artiste à quarante ans, en gravure sur bois, une touchante « Biographie » nous apprend que Edouard-Eugène-Francis Vallet, dès son jeune âge, subit la bonne influence de sa mère et de sa grand'mère, deux âmes d'élite, dont la sensibilité si fine et si naïvement émotive devant la nature influença intensément la pensée, les goûts et le développement artistique du futur peintre.

Puis, pendant quatre ans et demi, l'écolier consacra six heures par jour à la xylographie et quatre heures au dessin, à l'Ecole des Beaux-Arts de Genève, sous la direction des professeurs-peintres Pignolat, Bodmer et Barthélemy Menn, où Edouard Vallet devint le condisciple de Ferdinand Hodler, Ernest Biéler, Ihly et autres.

Mais notre artiste fut un grand indépendant ; après un long séjour en Haute-Savoie et dans l'Ain, à partir de 1910, Vallet fit du Valais sa résidence habituelle à Savièze, puis à Vercorin-sur-Sierre. Puis, en 1918, il revint habiter la campagne genevoise, à Cartigny, à Cressy, plus tard.

Ce « chantre du Valais » a laissé une œuvre immense, en peintures si personnelles, en aquarelles, dessins et gravures sur bois des plus caractéristiques, mais c'est surtout ses eaux-fortes en couleurs si typiques, si remarquables qui nous donnent toute la valeur et le « caractère » du grand artiste si regretté !

On se souvient à Fribourg de l'impression inoubliable que firent ses eaux fortes et gravures sur bois à l'exposition des peintres graveurs de la Suisse latine, l'année même de sa mort, en mai 1929.

Un amour passionné du travail explique l'œuvre considérable de Vallet, dont la carrière fut relativement brève. C'est par centaines qu'il a laissé dessins, tableaux et gravures.

Dès sa sortie de l'école, les gravures sur bois et les lithographies lui permirent de gagner sa vie.

En peinture, ses œuvres sont nettement *impressionnistes ;* le coloris devient plus chaud, le caractère s'affirme de plus en plus, et l'artiste s'achemine vers son style définitif auquel il restera fidèle les vingt dernières années de sa vie.

Si, en peinture, Vallet fut réellement original, sa personnalité s'affirme davantage encore dans l'art graphique et l'eau-forte auxquels ils s'initia sans l'aide d'aucun maître !

L'art de Vallet s'apparente étroitement à celui de Hodler.

Très modeste, malgré ses grands talents, indifférent aux honneurs. Ed. Vallet ne tirait aucune gloire de ses récompenses officielles. (En 1909, il obtint une 1re médaille d'or à l'exposition internationale de Munich ; récompense renouvelée en 1913, et en 1914, la 1re médaille d'argent à l'exposition internationale des Arts graphiques de Leipzig ainsi qu'à l'exposition universelle de Paris en 1900.)

Il exerça en toute simplicité son mandat de membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts.

Ennemi de ce qui brille, recherchant, dans la solitude, le sens profond de l'existence, les dernières années, il avait trouvé dans ses croyances catholiques les consolations, le but et la direction de sa vie ardente, qui fut celle d'un courageux et grand artiste !...

F. Louis Ritter, prof., art. peintre.

P.-S. Voir les belles reproductions d'œuvres d'Ed. Vallet à l'actuelle Exposition de reproductions artistiques au Musée des arts et métiers à Fribourg.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La tragédie de Sœllingen

On a maintenant éclairci le mystère qui entourait le double drame dont furent victimes deux fillettes de dix ans, à Sœllingen (Bade). Le garde-champêtre Feuerhahn, qui s'était tu jusqu'à jeudi soir, a fait des aveux. Il a déclaré qu'il avait vu de loin les fillettes qui cueillaient des chatons de saule le long de la digue. Il se glissa dans le terrain pour les surprendre et leur donner une correction. Les enfants le virent approcher et s'enfuirent. Elles coururent vers un barrage. La petite Eberhardt fit une chute.

Sa petite compagne, saisie d'effroi, sauta dans l'eau et coula. Le garde, par peur, paraît-il, poussa l'autre fillette dans l'eau. L'autre enfant remonta un instant et on la vit agiter les bras ; le garde sauta à l'eau pour essayer de sauver la fillette. Mais il ne put la saisir, car le courant était trop fort. Le garde, qui, après ses aveux, s'est littéralement effondré, a été arrêté. On a retiré le corps de la petite Wafleben, mais on recherche celui de sa petite compagne.

Les inondations

En France, la Vienne, l'Indre et la plupart des rivières de la région sont en crue et inondent leurs vallées. La route de Chinon à l'Ile-Bouchard est coupée par les eaux qui isolent plusieurs hameaux de la région chinonaise. Près de Rivarennes, la circulation, sur certains chemins, est interrompue.

Les pluies diluviennes de ces derniers jours ont provoqué des inondations dans toute la Haute-Garonne.

A Toulouse, la crue paraît avoir atteint son maximum. Déjà les quais sont submergés. Dans la banlieue, les cultures sont inondées. De nombreuses habitations isolées sont cernées par les eaux. La route de Toulouse à Tarbes est coupée près de Saint-Simon. Plusieurs familles sont bloquées dans des métairies.

Toutefois, la pluie ayant cessé dans le bassin supérieur de la Garonne, on peut espérer la décrue. Cependant, à Toulouse, la pluie continue.

A 18 h., hier dimanche, la Garonne a atteint 10 mètres 25.

L'eau charrie quantité d'objets, des troncs d'arbres et même une sabotière portant des lapins surpris par l'inondation et qui est allée s'écraser contre une des piles du pont de pierre.

Les villages de la plaine sont complètement inondés et isolés et les communications se font par bateau.

Les habitants, ainsi que le bétail, ont gagné les greniers des maisons.

Un canot de sauvetage, entraîné par le courant, est allé buter contre un peuplier et a chaviré. Les occupants ont pu recevoir immédiatement des secours.

A Agen, aux dernières nouvelles, la Garonne semble en décrue.

* * *

En Italie, les inondations provoquées par la crue du Volturno ont pris des proportions considérables, notamment dans la zone de Castel Volturno. Les autorités sont sur les lieux. Dans la province de Salerno, des éboulements ont obstrué des routes et des lignes de chemin de fer, interrompant la circulation.

Le Tibre est sorti de son lit, inondant les campagnes avoisinantes. A Ripetta, les eaux ont atteint 13 m. 20. Les autorités ont pris des mesures, dans l'éventualité d'une plus forte crue.

* * *

En Turquie, à la suite de pluies torrentielles, le Tigre a débordé, envahissant d'immenses étendues de terres et recouvrant de nombreuses localités, dont une à 50 kilomètres de Diarbekir.

Les dégâts sont importants.

Dans de nombreuses localités où des maisons se sont écroulées et d'autres menacent ruine, de nombreux dépôts de récoltes ont été emportés par le courant. Les routes sont défoncées, les ponts ébranlés. La circulation est interrompue.

Une espionne

On mande de Brest que la police a arrêté une jeune femme très élégante, à l'accent anglo-saxon, alors qu'elle allait prendre le train de Paris avec un officier de marine. Il s'agirait d'une affaire d'espionnage.

Cette personne prétend qu'elle est originaire de la Suisse allemande. Elle est âgée de trente ans. Elle était depuis longtemps surveillée.

L'enquête sur l'enlèvement du bébé Lindbergh

Le consul général d'Allemagne à New-York a annoncé qu'il enquêtait sur les déclarations recueillies par le consul général du Reich à Boston, à qui deux hommes ont dit que l'enlèvement de l'enfant de Lindbergh a été préparé à Boston par quatre hommes.

Le témoignage aurait été envoyé à M. Hitler.

Explosion meurtrière

Samedi, une chaudière a fait explosion dans une fabrique de produits chimiques de la province de Jamagutschi (Japon) ; trente et un ouvriers ont été ensevelis sous les décombres. Jusqu'ici, seize cadavres ont été retrouvés ; quinze blessés ont été transportés à l'hôpital.

L'affaire de contrebande d'armes belges

Les armes saisies par les douaniers de Baisieux dans l'automobile de Firmin Detournay proviennent de la fabrique nationale d'Herstal (Belgique) et le tout représente une valeur de 25,000 francs français.

Detournay est âgé de 22 ans et exerce le métier de bonnetier à Haurain (Belgique). Il a déclaré qu'il avait chargé les armes à Tournai, qu'on lui avait donné 300 francs pour sa peine et qu'il n'en savait pas davantage.

Les services des douanes françaises pensent que c'est là une grosse affaire et qu'on est peut-être sur la piste d'une organisation internationale.

Les mitraillettes saisies sont à peu près du même modèle que l'arme de Kalemen, le meurtrier du roi Alexandre Ier de Yougoslavie.

L'enquête fait soupçonner l'existence d'une bande internationale de traficants d'armes de guerre.

Les policiers ont identifié plusieurs individus faisant partie d'une bande se livrant à la contrebande de fusils et de pistolets automatiques.

On ignore toujours à quelle adresse le fraudeur Detournay destinait le chargement qui a été saisi.

Les avalanches

Trois étudiants de Florence et deux porteurs de Valtournanche se dirigeant vers Breuil sur le versant italien du Cervin ont péri sous une énorme avalanche dans la vallée d'Aoste. Cinq autres étudiants, dont deux femmes, ont réussi à se sauver. Les recherches effectuées par des guides et des carabiniers en présence des autorités ont permis de découvrir le corps d'un des porteurs.

* * *

La mauvais temps persiste en Savoie. De l'avalanche de Lanslebourg, qui a fait 7 morts, on n'a aucune nouvelle. Le général Dosse, gouverneur de Lyon, s'est opposé à ce que les recherches fussent reprises hier dimanche, car des avalanches sont à craindre.

A Prémont, près de Saint-Michel de Maurienne, de nouvelles avalanches ont maintenant complètement obstrué l'entrée du tunnel. On ne pense pas que la voie soit rendue libre avant une semaine.

Un glissement et un éboulement de terre de la colline de Vimines a bouché la voie ferrée entre Lyon et Chambéry. Plus de 1000 mètres cubes de boue sont descendus. Des équipes d'ouvriers travaillent nuit et jour. La circulation ne sera pas rétablie avant deux ou trois jours. Les voyageurs sont transportés par car.

Entre Thorame-Haute et Annot (Basses-Alpes), sur la route d'hiver des Alpes, une avalanche s'est abattue au col Saint-Michel. La voie est obsturée sur une longueur de plus de 50 m. et une hauteur de plus de 5 mètres. Il n'y a aucun accident de personnes.

Un camion contre un arbre

A Logrono (Espagne), samedi, un camion militaire, ramenant des mécaniciens d'un aérodrome, a heurté un arbre après avoir manqué un virage. Dix soldats ont été blessés. Quelques-uns sont dans un état grave.

Trois missionnaires tués en Chine

Trois missionnaires anglais, MM. Rudolph Bosshardt, Hayman et Frencham, auraient été tués par des bandits chinois.

M. Rudolph Bosshardt est d'origine suisse.

Tremblement de terre

Un fort tremblement de terre s'est produit hier dimanche, à Irkoutsk (Russie). La première secousse a été si violente que toutes les fenêtres ont été brisées. Dans les mines de Techeremchovo, le travail a été suspendu.

SUISSE

Le drame de Sissach

Les corps de Karl Grieder, de Lausen (Bâle-Campagne), et de Mlle Antoinette Jœry, de Zurich, qui se sont donné la mort en se jetant à bas d'un avion, ont été retrouvés entre la gare et la scierie d'Itingen. Grieder était âgé de 25 ans. Il était instituteur à Lausen depuis quatre ans. Grieder a commis des indélicatesses au détriment de l'Œuvre pour la Vieillesse. Une plainte avait été déposée contre lui et lui avait fait perdre sa place.

L'attentat contre la ligne radiophonique de Sottens

La police de sûreté vaudoise offre une récompense de 300 francs à la personne qui lui fournira des renseignements propres à lui faire découvrir l'auteur de l'interruption de la ligne radiophonique de Sottens.

Quand on a trop bu

Samedi soir, au cours d'une rixe violente dans un café de Lausanne entre plusieurs consommateurs, l'un de ceux-ci a été grièvement blessé par un litre plein lancé par un adversaire. On craint qu'il n'ait le crâne fracturé.

Nécrologie

Mort d'un évêque missionnaire

Un télégramme d'Iquitos annonce la mort de Mgr Sotero Redondo y Errero, des Ermites de Saint-Augustin, vicaire apostolique de Saint-Léon des Amazones (Pérou).

Mgr Redondo y Errero était né en 1868 au diocèse d'Oviédo (Espagne) ; prêtre en 1891, il avait été nommé préfet apostolique de Saint-Léon en 1915, puis, quand la préfecture fut élevée au grade de vicariat apostolique en 1921, promu vicaire apostolique et sacré évêque titulaire d'Aricanda.

TRIBUNAUX

Le procès Rintelen

A Vienne, samedi, s'est ouvert le procès intenté à M. Rintelen, ancien ministre d'Autriche à Rome, inculpé de complicité dans la tentative de coup d'Etat du 25 juillet 1934.

Le 21 juillet, M. Rintelen revint de Rome à Gratz par la voie des airs et arriva le 23 juillet à Vienne. La tentative d'insurrection coïncida avec le séjour dans la capitale autrichienne de M. Rintelen, qui devait devenir le chef du futur gouvernement. Un certain antagonisme avait de tout temps existé entre le chancelier Dollfuss et M. Rintelen. Après l'assassinat de M. Dollfuss et l'échec du complot, M. Rintelen tenta de s'ôter la vie.

Le prévenu a dit qu'il y eut constamment des hommes qui s'attachèrent à troubler ses relations avec le défunt chancelier Dollfuss. Il a nié toute connivence avec les conjurés.

Le prévenu s'est expliqué sur ses relations avec un jeune nazi du nom de Spitzy, actuellement aviateur en Allemagne. Il a déclaré être entré en rapports avec Spitzy à la suite d'une recommandation du père de celui-ci.

Les voyages effectués par la voie des airs à Berlin par Spitzy avaient pour but la visite de ses parents.

L'interrogatoire a porté sur le rôle que joua une certaine demoiselle Niedermaier, d'origine allemande, qui fut dame de compagnie pendant un certain temps à Rome et qui retourna dans son pays, peu après le départ de M. Rintelen pour Vienne. Spitzy et Mlle Niedermaier n'ont pu être rejoints.

L'interrogatoire a ensuite porté sur les relations du prévenu avec l'industriel Paul, qui entretenait des rapports personnels avec le remplaçant de Hitler, M. Hess. Rintelen a convenu avoir reçu des lettres envoyées sous un nom d'emprunt, mais il a contesté qu'elles eussent trait à des questions politiques.

Questionné au sujet de l'emploi de son temps, le 25 juillet, le prévenu a dit ne pas se souvenir du coup de téléphone que lui aurait lancé le directeur de la « Ravag », qui lui avait demandé d'envoyer des forces de police pour protéger la station de radio de Vienne. Rintelen affirme avoir fait son possible pour se rendre à ce moment auprès de M. Dollfuss.

L'inculpé a connu les chefs nazis Habicht et Frauenfeld.

Dix-sept condamnations à mort

La cour d'assises de Salzbourg a condamné à mort dix-sept personnes accusées d'avoir passé en contrebande, de Bavière en Autriche, des explosifs avant le 25 juillet 1934, date de l'insurrection au cours de laquelle le chancelier Dollfuss fut tué.

Le crime de Francfort

Les époux Hœfeld, de Francfort-sur-le-Main, qui avaient obligé une de leurs filles, âgée de 14 ans, à se jeter d'un pont dans le Main, ont été condamnés par la cour d'assises, pour tentative de meurtre, à 15 ans de pénitencier chacun.

La femme Hœfeld paraît avoir été l'instigatrice du crime. Comptant que son mari ne vivrait plus longtemps et décidée à se remarier, elle trouvait sa fille gênante pour ses projets.

SOMMAIRES DES REVUES

Nos oiseaux. — Bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux. — Administration et rédaction : A. Richard, Neuchâtel. — *Etudes ornithologiques :* Le traquet motteux. — Nourrissage hivernal : Un cas intéressant. — *Calendrier ornithologique.* — Correspondance. — Bibliographie. — Nécrologie. — Table des matières. — Une planche en couleurs, une planche hors-texte.

La Patrie suisse du 2 mars (N° 9) : Les causes de la guerre du Chaco, qui oppose la Bolivie et le Paraguay, font l'objet d'un remarquable article illustré d'Herbert van Leisen. — *Les fantômes d'Edouard,* nouvelle inédite, par M. Natural. — Masques de carnaval, variété. — L'anémone printanière. — Dans les actualités : les dégâts causés par l'ouragan dans la Suisse romande : les courses de ski de Murren ; le départ d'Egli pour les six jours de New-York, etc.

La vie économique

Du pétrole tiré des schistes argileux

Un ingénieur chimiste anglais vient de mettre au point un appareil qui lui permet de tirer de tous les schistes argileux des quantités de pétrole telles que le prix de revient en serait de beaucoup inférieur à celui importé.

Cet ingénieur, qui vient de breveter son invention, assure que les résultats obtenus, contrôlés d'ailleurs par l'Office des recherches, permettent l'application industrielle immédiate de cette méthode.

« Le procédé est purement physique, a déclaré l'ingénieur à un rédacteur de l'agence Havas ; les schistes employés sont transformés en liquide distillable à une certaine température fixe, qui ne dépasse jamais 500 degrés.

« La distillation se poursuit alors par les voies ordinaires. »

L'expérience a été tentée sur des schistes provenant du département du Var et a rapporté 315 litres d'essence ordinaire pour une tonne de matière traitée. Le meilleur rendement a été obtenu avec les schistes australiens appelés « Torbanite ».

Le chômage à Genève

Dans un rapport adressé au Grand Conseil, le Conseil d'Etat de Genève annonce que le nombre des chômeurs s'élève à 6,525 chômeurs complets et 826 chômeurs partiels. Le montant des secours versés pour le chômage, en 1934, s'est élevé à 4,720,000 fr., dont 1,492,000 fr. ont été payés par la Confédération.

LES SPORTS

Football

Pour la Coupe suisse, hier dimanche, Lausanne a battu Urania I par 8 buts à 0 ; Berne, Servette par 2 buts à 0 ; Bâle, Lugano, par 5 buts à 2 ; Nordstern, Grasshoppers, par 3 buts à 2.

En ligue nationale, Bienne a battu Young-Fellows, par 5 buts à 2.

En première ligue, Juventus a battu Brühl, par 3 buts à 1 ; Olten, Monthey, par 1 but à 0 ; Kreuzlingen, Bellinzone, par 2 buts à 0 ; Schaffhouse, Zurich, par 4 buts à 2 ; Seebach, Blue-Stars, par 3 buts à 2.

Les matches internationaux

Quatre matches internationaux doivent être encore joués par l'équipe suisse avant la fin de la saison. L'Association suisse de football a profité de ces dimanches pour mettre sur pied quatre autres rencontres disputées par l'équipe *B*, dite des « cadets ». Ceux-ci auront donc l'occasion de prouver leurs talents, et l'an prochain, quelques-uns d'entre eux prendront place dans l'équipe nationale proprement dite.

Voici ce calendrier :

17 mars : A Prague : Tchéco-Slovaquie contre Suisse. A Lausanne : Suisse *B*-Alsace.

14 avril : A Zurich : Suisse-Hongrie. A Montbéliard : Bourgogne-Franche-Comté contre Suisse *B*.

5 mai : A Bâle : Suisse-Irlande. A Constance : Sélection du duché de Bade-Suisse *B*.

30 mai : A Bruxelles : Belgique-Suisse. A La Chaux-de Fonds : Suisse *B*-Lyonnais.

Pas de concours hippique à Genève en 1935

L'assemblée générale des souscripteurs du « Comité permanent du concours hippique international de Genève », après avoir entendu divers rapports sur l'activité du conseil de direction durant l'année 1934 et les résultats financiers du concours de novembre dernier, s'est rallié à l'unanimité à la proposition du conseil de renoncer, vu l'incertitude des temps, à l'organisation du concours hippique international en 1935.

La course de côte du Mont-Agel

De nombreux concurrents ont pris le départ, hier dimanche, à Nice, pour la course du Mont-Agel, distance 35 km.

Le vainqueur de 1934, Barral, a été longuement talonné par le Suisse Léo Amberg qui, deux kilomètres avant l'arrivée, a été victime d'une crevaison et a terminé à pied. Barral a gagné la course dans le temps record de 1 h. 22 min. Viennent ensuite Serrado, Neri, Giorgetti et Picardo. Amberg s'est classé onzième. Alfred Bula a abandonné et Stettler n'a pas pris le départ.

Le ski

Vendredi soir, à Oslo, 130 concurrents ont participé à un concours de sauts éclairé artificiellement.

Aucun classement officiel n'a été donné. Arne Christiansen a franchi 42,5 m. et 45,5 ; Enersen, 44 m. ; Hans Beck, 44 m. et Sigmund Ruud, deux fois 45 m.

CALENDRIER

Mardi, 5 mars

Saint ADRIEN, martyr

Saint Adrien, durant la persécution de Dioclétien, fut livré aux lions ; ceux-ci l'ayant épargné, il fut mis à mort par le glaive, à Césarée, en Palestine.

NOUVELLES RELIGIEUSES

La clôture de l'Année sainte à Lourdes

Les pèlerins accourront de toutes les parties du monde : de la Chine, de Madagascar, de l'Australie, du Brésil, de la Bolivie et, naturellement, de tous les pays d'Europe. De très nombreux cardinaux et évêques sont déjà annoncés. Dès maintenant, toutes les places dans les hôtels sont réservées.

Un pèlerinage suisse participera à ce congrès mondial : c'est « Caritas » qui l'organise. Il partira le 23 avril, s'arrêtera à Avignon, restera cinq jours à Lourdes. Le retour s'effectuera par la Riviera, Marseille, Nice (arrêt), Turin (arrêt), Milan, Lugano, Lucerne (1er mai).

Déjà de nombreux pèlerins se sont annoncés à « Caritas ». On peut le faire jusqu'au 31 mars, mais il est préférable de s'annoncer tout de suite.

On peut s'inscrire et obtenir tous les renseignements désirés auprès de M. l'abbé Emile Fœndrich, curé de Saint-Imier (Jura bernois).

Un monument à la mémoire du missionnaire Léon Bourjade

Un monument appelé à commémorer la mémoire du lieutenant-aviateur Léon Bourjade, héros de la grande guerre, qui comptait quatorze citations et vingt-huit victoires et une blessure, qui fut ensuite missionnaire en Océanie, sera inauguré à Montauban (Tran-et-Garonne), sa ville natale, le 23 juin prochain.

Le monument est l'œuvre du sculpteur Maxime Réal des Sarte.

AVIATION

L'hydravion « Croix-du-Sud » va reprendre son service en Atlantique-Sud

On annonce que l'hydravion *Croix-du-Sud*, qui a traversé six fois l'Atlantique-Sud, sous le commandement du capitaine de corvette Bonnot, a quitté l'usine Latécoère, de Toulouse-Montaudron, pour être amené à l'étang de Biscarosse (Landes), où, des aménagements ayant été apportés, il sera de nouveau essayé avant d'être remis en service sur le secteur Dakar-Natal et retour de la ligne d'Amérique du sud.

Le nouvel équipage de la *Croix-du-Sud* doit comprendre le lieutenant de vaisseau Hébrard, le lieutenant de vaisseau Daillière, le maître pilote Cassellari, le radiotélégraphiste Emont et le mécanicien Lavidalie.

Le lieutenant de vaisseau Hébrard, après qu'il aura fait quatre fois la traversée de l'Atlantique-Sud, sera appelé à prendre le commandement d'une escadrille de trois hydravions type *Croix-du-Sud*, commandés par l'aéronautique maritime et qui seront attachés à la base de Brest.

« L'ÉCHO ILLUSTRÉ »

(2 mars).

Aux courses de la Fédération internationale de ski, à Mürren. — Les méfaits de l'ouragan à l'étranger et en Suisse. — Le conflit italo-abyssin. — Reportage spécial : *Les forains*, avec photographies prises sur le vif. Le carnaval de Binche. — Le meunier dans la huche. — Les pages de la femme avec l'article de fond, les patrons, la mode et les recettes. — Les pages des enfants, les romans, l'humour. — La fin du grand concours.

Changes à vue

Le 4 mars, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 32	20 42
Londres (1 livre st.)	14 55	14 65
Allemagne (100 marcs or)	123 65	124 15
Italie (100 lires)	25 85	26 05
Autriche (100 schillings)	— —	— —
Prague (100 couronnes)	12 80	13 —
New York (1 dollar)	3 03	3 08
Bruxelles (100 belgas : 500 fr belges)	72 05	72 25
Madrid (100 pesetas)	42 10	42 40
Amsterdam (100 florins)	208 75	209 15
Budapest (100 pengö)	— —	— —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

4 mars

BAROMETRE

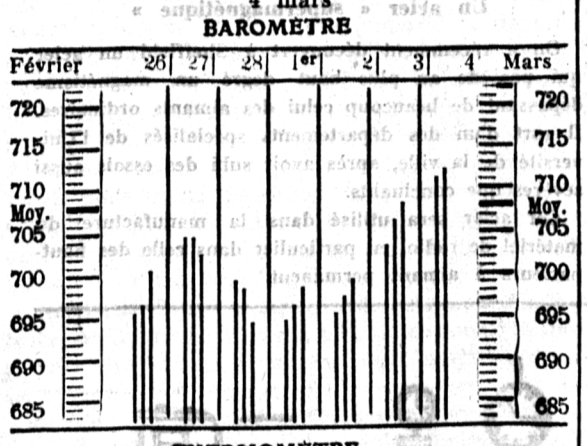

THERMOMETRE

Février	26	27	28	1er	2	3	4	Mars
7 h. m.	2	2	2	2	2	3	2	7 h m.
11 h. m.	4	5	7	4	3	6	2	11 h m.
7 h. soir	2	3	7	2	3	5		7 h. soir

Temps probable

Zurich, 4 mars, 11 h. du matin.

Encore nuageux. Amélioration en vue.

Nouvelles de la dernière heure

Le soulèvement vénizéliste

Athènes, 4 mars.

Le président du Conseil Tsaldaris a exprimé au correspondant de l'agence Havas sa conviction que le mouvement séditieux sera finalement réprimé et l'ordre légal rétabli.

« Le mouvement séditieux, a dit le chef du gouvernement, est pour la Grèce un grand malheur. L'attitude de Vénizélos fut, dans cette occasion, plus que déconcertante, car le chef des libéraux a agi comme un véritable ennemi de la patrie. Après avoir rendu des services à son pays, Vénizélos, à la fin de sa carrière, a déshonoré sa réputation d'homme d'Etat et de parlementaire et montré un mépris absolu de la volonté populaire et de la liberté constitutionnelle. En se mettant à la tête du mouvement séditieux, Vénizélos cause à la Grèce un dommage incalculable. Sa conduite sera jugée sévèrement par le peuple grec. »

Athènes, 4 mars.

(Havas.) — La flottille aérienne partie hier après midi pour la Crète s'est vue contrainte, par suite du mauvais temps, à revenir à l'aérodrome de Tatoï sans avoir rempli sa mission. Elle attend une accalmie pour reprendre son attaque ce matin.

Le conseil des ministres siège presque en permanence.

Athènes, 4 mars.

Les avions du gouvernement ont jeté sur les navires de guerre aux mains des insurgés un certain nombre de bombes, qui causèrent aux navires de sérieux dégâts et semèrent la panique parmi les équipages. Les navires se séparèrent les uns des autres pour rendre moins aisées les attaques des aviateurs. En dehors des graves avaries subies par le cuirassé *Averof*, les avions rentrés à Athènes signalent qu'un destroyer et un torpilleur ont été gravement endommagés par les bombes aériennes, le premier près de Cythère, le second près de l'île de Cérigo.

Impressions italiennes sur le voyage de sir John Simon à Berlin

Rome, 4 mars.

Les milieux politiques italiens suivent avec attention l'activité diplomatique actuelle en Europe. Le chef du gouvernement est constamment tenu au courant des négociations en cours par l'intermédiaire des ambassades d'Italie à Paris, Londres et Berlin, et ce n'est un secret pour personne que le *Duce* désire ardemment une reprise de la collaboration internationale. A cet égard, on est d'avis que l'heure actuelle est des plus décisives pour l'avenir de l'Europe.

L'Angleterre, la France et l'Italie, dit-on, ont déjà manifesté et consacré leur volonté de collaboration. La parole est maintenant à l'Allemagne. C'est à Berlin de montrer clairement par des faits concrets son adhésion au courant qui est seul capable de garantir l'ordre et la paix en Europe.

Sous la plume de son directeur, le *Giornale d'Italia* consacre un article de fond à développer ce thème. La position de l'Allemagne, expose-t-il, doit être considérée avec calme et dans un esprit cordial. L'Allemagne a déjà reçu en maints domaines, dans ceux des réparations et de l'égalité des droits en matière d'armements, et hier encore dans celui de la Sarre, de notables satisfactions. Dans ces conditions, on voudrait la voir reconnaître l'opportunité d'une politique européenne de solidarité et de collaboration.

L'activité de M. Flandin

Paris, 4 mars.

L'*Echo de Paris* publie des nouvelles intéressantes sur l'activité prochaine du chef du gouvernement.

« Je suis en mesure d'annoncer, dit l'éditorialiste de ce journal, que M. Flandin prendra la parole, demain mardi, pour déterminer la Chambre à en finir et à voter tel quel le projet sur les accords professionnels. Le chef du gouvernement posera la question de confiance. Il n'est pas douteux que MM. Flandin et Marchandeau auront gain de cause et que le Sénat suivra.

« Au cours de l'inauguration de la Foire de Lyon, M. Flandin prononcera un discours radiodiffusé. Aux côtés de M. Herriot, il exposera l'action que le gouvernement entreprend pour faire face à la crise économique. M. Flandin fera également allusion aux mesures tentées pour réduire le chômage et ranimer l'activité économique. »

Phraséologie ministérielle

Paris, 4 mars.

M. Marchandeau, ministre du commerce, a représenté le gouvernement français, hier, à Toulouse, à une grande manifestation du parti radical-socialiste. M. Marchandeau a fixé en ces quelques lignes, le programme que s'est assigné le chef du gouvernement :

« L'effort du gouvernement, a-t-il dit, se poursuivra sans qu'il soit porté atteinte à nos libertés, mais sans que soit toléré davantage l'abus de ces libertés. C'est un libéralisme évolué jusqu'à la fixation, par les intéressés eux-mêmes, des règles d'une indispensable discipline qui permettra d'assurer un avenir économique meilleur. »

Socialistes et communistes français

Paris, 4 mars.

Les journaux consacrent une place assez importante à la manifestation du Conseil national des socialistes unifiés qui a eu lieu hier.

Le *Journal* résume les débats dans le titre suivant : *Le Front commun ne satisfait personne, mais nul ne veut le rompre.*

« En fait, beaucoup d'orateurs socialistes se sont plaints de la difficulté qu'il y avait à collaborer avec les membres du parti communiste, mais aucun d'eux n'a osé demander la rupture. »

Le roi des Belges atteint d'une maladie tropicale

Londres, 4 mars.

(Havas.) — Le correspondant du *Daily Mail* à Folkestone déclare que le roi des Belges serait atteint d'une maladie tropicale. Il aurait été examiné par le médecin personnel du roi d'Angleterre.

Un discours de M. Gil Roblès

Madrid, 4 mars.

M. Gil Roblès, chef du parti catholique agrarien d'Espagne, a prononcé, au siège des commerçants madrilènes, un discours sur « un programme politique et économique de réalisation urgente ».

Après avoir montré que la situation de l'Espagne était extrêmement grave, il a déclaré que seul un gouvernement assez fort pour empêcher toute tentative révolutionnaire serait capable de faire face aux problèmes posés.

Parlant du budget, il a affirmé que le déficit atteignait 600 millions de pesetas, alors que l'industrie et le commerce sont écrasés par les impôts.

M. Gil Roblès demande la réduction du taux de l'intérêt et préconise, pour remédier au chômage (qui atteint actuellement 700,000 ouvriers), un plan de revalorisation de la production agricole et de travaux publics, auquel devraient être employés les capitaux actuellement en sommeil dans les banques.

En ce qui concerne la question politique, M. Gil Rgbles est partisan du maintien du Parlement, mais il voudrait que fût constitué également un conseil d'économie nationale, formé par les patrons et les ouvriers, qui serait seul qualifié pour traiter les questions économiques.

M. Gil Roblès a conclu ainsi :

« Les votes du parti populaire agrarien favoriseront le parti, quel que soit, capable de mener à bout cette politique de réorganisation économique. Mais, si personne ne le fait, on nous permettrait à nous de le faire. »

Mise à la retraite de l'évêque réformé de Hanovre

Berlin, 4 mars.

Mgr Marahrens, évêque de Hanovre, a été mis à la retraite, par décision du Sénat de l'Eglise de Hanovre.

Le synode régional a nommé à sa place le superintendant Rahn.

Dès qu'il a eu connaissance de sa « déposition », l'évêque Marahrens a convoqué à Hanovre une Diète ecclésiastique comprenant 2000 pasteurs et délégués de paroisse. Ceux-ci lui ont exprimé unanimement leur confiance. L'évêque Marahrens reste donc, en droit et en fait, le seul évêque régulier et légal de l'Eglise évangélique réformée de Hanovre.

Le nouveau préfet de la Sarre

Berlin, 4 mars.

Le chancelier a nommé le ministre d'Etat de Hesse, M. Jung, premier préfet du gouvernement du territoire de la Sarre.

Vétéran du nationalisme-social, M. Jung avait pris une part active aux luttes contre les séparatistes rhénans.

Sir Kingsley Wood va être nommé directeur de la propagande britannique

Londres, 4 mars.

On annonce que le ministre britannique des postes et télégraphes, sir Kingsley Wood, sera nommé dans le courant de cette semaine directeur de la publicité et de la propagande du gouvernement national. Ces fonctions seront sans précédent dans l'histoire politique du Royaume-Uni. Sir Kingsley est un homme d'affaires éminent.

L'assistance financière des grandes puissances à la Chine

Washington, 4 mars.

M. Phillips, sous-secrétaire d'Etat à Washington, a informé sir Ronald Lindsay, ambassadeur d'Angleterre, que le projet d'emprunt anglo-américain pour la Chine, proposé par ce dernier, serait incompatible avec le traité des neuf puissances et avec l'accord réservant l'aide à la Chine à un consortium international. Il a ajouté que les Etats-Unis ne voient guère la possibilité d'aider la Chine actuellement.

Sir Ronald Lindsay a souligné que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, abandonnant la Chine à elle-même, la livreraient au Japon. M. Philipps a répondu que la Chine était trop grande et que le Japon se trouverait aux prises avec des difficultés sans fin s'il tentait une mainmise complète sur la Chine.

Cependant, M. Phillips n'a pas exclu la possibilité d'une coopération des Etats-Unis avec la France et l'Italie, la Grande-Bretagne et les autres puissances ayant des intérêts en Chine.

La chasse aux organisateurs de loteries clandestines à New-York

New-York, 4 mars.

Quinze arrestations ont marqué, l'autre nuit, le début de la campagne destinée à purger New-York des bandits organisateurs de loteries clandestines, comme le « Policy Game », qui ont soutiré à la population pauvre de New-York une centaine de millions de dollars par an et qui se livraient au trafic des stupéfiants. Sauf William Robinson, agent du fameux gangster Dutch Schultz, les individus arrêtés sont de simples comparses.

Les « big shots », c'est-à-dire les grands chefs de bande, ont réussi à échapper.

Un capitaine et plusieurs policiers seront traduits devant les tribunaux pour complicité avec le « Policy Game ».

La persécution au Mexique

Guadalajara, 4 mars.

(Havas.) — Une fusillade a éclaté au cours d'une manifestation contre le programme d'éducation socialiste du gouvernement. Sept personnes ont été tuées. Trente autres ont été blessées. Des coups de feu ont été tirés, semble-t-il, des fenêtres du palais municipal.

Nouvelles avalanches dans l'Isère

Paris, 4 mars.

(Havas.) — On mande de Grenoble au *Matin* :

« Une avalanche s'est abattue sur une maison du hameau de Bonnenut à Valloire (Savoie), habitée par la famille Belfront. L'immeuble s'est effondré, ensevelissant Mme Belfront et ses deux filles. Après de longs efforts, une des jeunes filles a pu être dégagée ainsi que Mme Belfront, qui est grièvement blessée. Le cadavre de Mlle Fernande Belfront, dix-neuf ans, a été retiré des décombres.

« A Valmeinie, une deuxième avalanche a emporté deux maisons. »

La crue des eaux en France

Paris, 4 mars.

La Garonne monte toujours. En Gironde, la campagne est sous l'eau. La crue de la Seine continue, mais la situation n'est pas encore alarmante.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cours de Samaritains. — Leçon, ce soir, lundi, à 8 h. (pratique), au local.

SOMMAIRES DES REVUES

La revue *Protar*, organe officiel de l'Association suisse pour la protection aérienne, Nos 3 et 4, de janvier-février 1935, contient un intéressant article du Dr Cordone, ingénieur chimiste, sur les gaz de guerre.

Paraît à Soleure, imprimerie Vogt-Schild. — 8 francs par an.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Les variations d'un futur anthropophage !... (Nitou Apriori). Un volume de 250 pages, 10 fr. ; franco 11 fr. ; étranger, 12 fr.

Tant d'erreurs, de préjugés remplissent l'esprit du peuple actuellement, par suite d'un laïcisme funeste, qu'il faut se réjouir de tout effort pour le remettre dans la vérité. L'effort de M. Blanc est particulièrement méritoire et utile ; méritoire, parce qu'il est difficile de traduire en un langage familier et direct les plus hautes vérités de la religion catholique ; et utile, parce qu'il permettra à certains de nos contemporains de voir clair en eux-mêmes et de comprendre la beauté de leur *Credo*.

C'est un cours d'apologétique populaire, mais qui ne ressemble en rien à un manuel. En des discussions vivantes et captivantes, M. Blanc expose à son contradicteur, M. Nitou Apriori, les principales vérités de notre religion : la création de l'homme, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, la Providence et son action dans le monde, le problème du mal, l'enfer, la morale ; il lui montre la raison d'être de la confession, l'erreur des protestants, la fausse position des Eglises séparées, etc. ; Galilée et Josué sont eux-mêmes l'objet d'intéressantes conversations.

La libre pensée, si on suivait logiquement ses doctrines de négation et de recul, mènerait à la sauvagerie... C'est la première conclusion de Nitou Apriori qui ne... s'en tient pas là. Ayant entrevu la splendeur, la noblesse et la divinité du catholicisme, son esprit, débarrassé de ses préjugés et de ses ignorances, acquiesce à toutes ses vérités.

Excellent livre, à la portée de tous, qui frappe l'esprit par son caractère original, et éclaire l'âme. *(La Croix)*

†

Monsieur Joseph Guillod fait part de la mort de sa chère épouse

Madame Louise Guillod-Tinguely

survenue après une courte maladie, dans sa 55me année, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu mercredi, 6 mars, à 7 h. ½, à l'hôpital des Bourgeois.

Cet avis tient lieu de faire part.

FRIBOURG

Une appréciation de l'ouvrage de M. Savoy, conseiller d'Etat

M. Fernand Baudhuin, professeur d'économie politique à l'université de Louvain, a écrit l'article suivant sur le livre de M. Savoy : *L'agriculture à travers les âges* :

Ce n'est pas sans un sentiment de profonde tristesse que nous rendons compte de cet ouvrage. En même temps que le volume, nous recevions la lettre faisant part de la mort de son auteur, M. Emile Savoy, qui nous honorait de son amitié. M. Emile Savoy, docteur en sciences politiques et sociales de l'université de Louvain, était conseiller d'Etat, député au conseil des Etats, et membre du comité directeur de l'Union suisse des paysans.

Nous avons ressenti plus cruellement encore la perte que venait d'éprouver la Suisse, quand nous avons pris connaissance du volume dont il s'agit.

En effet, ses 660 pages grand format ne constituent qu'une introduction à l'ouvrage monumental que M. Emile Savoy avait conçu. Il voulait retracer l'histoire de l'agriculture depuis Hammourabi jusqu'en 1930 : mais le tome I que nous avons sous les yeux n'est qu'une introduction, qui consiste essentiellement en une refonte de l'économie sociologique, envisagée sous l'angle qui intéressait le plus l'auteur.

Ce dernier parcourt les grandes divisions de l'économie politique : production, circulation, répartition, consommation. Il redresse les définitions, il complète les théories, il s'étend sur les problèmes économiques spécialement importants pour l'agriculture. Enfin, une bibliographie particulièrement copieuse est la preuve, bien inutile du reste, de l'étendue des recherches qui furent nécessaires.

Après avoir renouvelé notre immense regret que l'auteur d'un pareil monument n'ait pas eu la joie de pouvoir contempler son œuvre terminée, nous formons le vœu qu'un disciple puisse mettre au point les éléments déjà rassemblés par le maître, et achève pieusement le travail que la mort a interrompu.

La votation sur la loi militaire dans le district de la Broye

On nous écrit :

Dans son numéro du 25 février dernier, l'*Indépendant*, faisant le commentaire de la votation fédérale de la veille, relève que, dans le district de la Broye, où, dit-il, « les radicaux sont assez nombreux », le résultat du scrutin a été plus favorable que dans plusieurs autres districts.

Il ne faudrait pas en tirer la déduction que, dans la Broye, les radicaux étaient moins opposés à la loi que les conservateurs. En examinant le tableau des différentes communes du district, on constate, par exemple, que si le village radical de Seiry a fourni une belle majorité affirmative, son voisin, Murist, considéré comme le principal fief de l'opposition, accuse une très forte majorité négative. Bon nombre de communes conservatrices, telles que Bussy, Chapelle, les Friques, Lully, Rueyres-les-Prés, Vuissens, etc. indiquent une majorité de *oui* réjouissante.

L'attitude de certains chefs radicaux, notamment à Murist et à Domdidier, a paru étrange. On dit que, à Cugy, lors de la présentation du film militaire, deux personnages qui veulent passer pour les coryphées du parti radical ont refusé de prendre la parole parce qu'un citoyen conservateur s'était proposé de dire quelques mots à l'assemblée.

Il faut ajouter que les radicaux broyards qui, en certaines occasions, savent faire beaucoup de bruit, n'ont presque pas organisé d'assemblées, tandis que les conservateurs ont tenu des réunions dans presque toutes les localités du district.

Nos lutteurs

Hier dimanche, à Vevey, aux championnats romands de lutte libre, les concurrents fribourgeois ont obtenu les classements suivants :

Poids « coq » : 2. Gaudard. Poids légers : 3. Repond. Poids mi-moyens : 1. Ernest Freiholz. Poids moyens : 1. Louis Bulliard. Poids mi-lourds : 1. Joseph Bongard. Poids lourds : 3. Gendre.

Rixe après boire

Dans la nuit de samedi à hier dimanche, à la sortie d'un café, à la rue de Morat, à Fribourg, une rixe éclata entre plusieurs personnes et M. Charles Pauchard, âgé de trente-deux ans, glissa sur le trottoir et se fractura une jambe. Il fut aussitôt transporté à la clinique Sainte-Anne, où il reçut les soins de M. le docteur Mændly.

L'état du blessé est satisfaisant.

Le vote de Lully le 24 février

La commune de Lully a donné, le 24 février, une marque superbe de son esprit civique en votant la loi sur la défense nationale par 32 voix contre une. M. Léonce Duruz, préfet du district de la Broye, a félicité les électeurs de la commune de Lully par une lettre disant :

« Par les temps difficiles que nous traversons, votre résultat magnifique, témoin d'un courage civique exemplaire, mérite d'être relevé d'une façon toute particulière. C'est pourquoi je communique le présent message de gratitude à une population qui s'est distinguée par son bon sens et son esprit patriotique. Vive Lully ! »

Ajoutons que Les Friques ont également voté la loi à l'unanimité contre une voix dissidente.

M. le préfet Duruz victime d'un accident de ski

Hier soir dimanche, vers 5 h. ½, M. Duruz, préfet de la Broye, accompagné de quelques amis, redescendait en ski les pentes de la Corbetta, pour rentrer à Châtel-Saint-Denis. Tout à coup, et sans que rien l'eût fait prévoir, il fit une chute si malheureuse qu'il se brisa la jambe droite, au-dessus de la cheville. On le conduisit aussitôt chez M. le docteur Nicod, qui lui donna les premiers soins, puis on le transporta en automobile à l'Hospice de la Broye, à Estavayer-le-Lac.

L'état de M. Duruz est satisfaisant.

Une disparition

M. Joseph Weiner, ancien cordonnier, à Bulle, se rendit la semaine passée dans le canton de Glaris, pour y habiter avec sa fille et son beau-fils. En arrivant en gare de Zurich, M. Weiner s'absenta quelques instants, disant qu'il allait aux cabinets. Il recommanda à sa fille et à son beau-fils de prendre une consommation au buffet. Après une assez longue attente, ces derniers, ne voyant pas revenir M. Weiner, s'inquiétèrent et firent des recherches aux abords de la gare. Elles furent vaines. La police fut avisée, mais elle ne découvrit nulle part M. Weiner.

Depuis lors, on est toujours sans nouvelles du disparu, qui est âgée d'une soixantaine d'années. Il est de taille moyenne, tête assez forte, ronde, voix forte, avec un léger accent allemand, cheveux assez rares coupés très courts, petits yeux.

M. Weiner a, pendant de longues années, habité Bulle, où il avait un atelier de cordonnerie. Son travail lui avait assuré une certaine aisance. Il avait l'estime de la population. On se perd en conjectures sur les causes de cette disparition.

Patinage artistique

On nous écrit :

La première patineuse du monde, Mlle Sonja Henie, figure au programme de mercredi soir sur la patinoire artificielle de Berne. Il y aura, en outre, un match passionnant de hockey sur glace entre Bâle et Berne.

Le club de patinage de Fribourg organise un départ en autocar chauffé, à 19 h. 30 précises. Il reste neuf places disponibles qui seront réservées par rang d'inscription à la Droguerie nouvelle.

Arrestation

Le caporal Egger, du poste de la Neuveville, a arrêté, hier soir dimanche, dans un café, le nommé Hager, colporteur, qui avait blessé le portier du Cercle littéraire à coups de couteau.

MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 2 mars 1935 :

Œufs, 1 fr. 30-1 fr. 40 la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 40-50 c. Choux, la pièce, 10-50 c. Choux-fleurs, la pièce, 50 c.-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 20-25 c. Epinards, la portion, 20 c. Chicorée, la tête, 15-30 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 50 c. Choucroute, l'assiette, 25-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-20 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 80 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 40-60 c. Poires (diverses sortes), les 5 litres, 50-70 c. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, le litre, 20 c. Châtaignes, le kilo, 70-90 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 1 fr. 90. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emmenthal, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, kilo. 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 70 c.-1 fr. 30. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 80. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 80 c.-1 fr. 40. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 30. Grenouilles (le quarteron), 2 fr. 50.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

L'incendie de Favaulaz

Voici la lettre de M. l'avocat Ackermann annoncée samedi :

Votre honorable journal, dans la *Chronique judiciaire* du numéro de mardi 26 février, a publié un article, sous le titre : « Les responsabilités civiles résultant d'un terrible incendie ».

En ma qualité d'avocat cité dans cet article, j'estime devoir vous adresser les considérations qui suivent :

Votre chroniqueur livre prématurément au public une affaire judiciaire qu'il ne connaît visiblement que de façon imparfaite et inexacte.

Sa façon d'exposer les faits laisse croire au lecteur que ces faits sont retenus par la Cour d'appel comme base de sa sentence. Or, le dispositif seul du jugement a été rendu public. Ni les parties ni leurs mandataires eux-mêmes ne connaissent encore les considérants de l'arrêt rendu par la Cour d'appel, après une longue délibération à huis clos. Seule, une indiscrétion des juges ou de leurs collaborateurs immédiats pourrait renseigner exactement votre chroniqueur, avant que fût mis à disposition des parties elles-mêmes l'arrêt rédigé. J'écarte l'hypothèse d'une telle indiscrétion, comme une injure imméritée à l'adresse de notre Cour d'appel et de son greffe.

Votre chroniqueur a donc cru pouvoir livrer à la publicité, comme choses « établies » au sens judiciaire de ce mot, des suppositions ou des « on dit », en une matière où le souci de la vérité stricte et du travail bien fait devrait seul inspirer un journaliste. Ou bien a-t-il voulu simplement exposer la thèse des demandeurs, mais sans le dire et surtout sans faire allusion à la thèse adverse ? De toute façon, le procédé ne convient pas à une chronique judiciaire digne de ce nom.

Sans vouloir tomber dans l'erreur que je reproche à votre correspondant et discuter un jugement dont je ne connais encore que le dispositif, j'estime de mon devoir professionnel de déclarer que je serais fort surpris de voir la Cour d'appel retenir dans les considérants de son arrêt les faits tels qu'ils sont relatés par votre chroniqueur. Sans doute, la carrière d'avocat est fertile en surprises désagréables, voire parfois agréables... Mais, je connais trop les faits, tels qu'ils ont été établis au procès, pour croire, par exemple, que l'arrêt puisse retenir comme prouvé qu'une « échelle de fer fut refusée » au fermier, et que « les prescriptions légales relatives à la construction n'avaient pas été observées ». Les défendeurs estiment précisément avoir prouvé que le fermier avait lui-même renoncé à l'idée d'une échelle de fer et que les plans de construction furent approuvés par les autorités administratives chargées de la police des constructions.

Je regrette d'avoir été obligé par votre chronique à une telle discussion, en soi fort déplacée. En effet, il ne me paraît pas admissible que les journaux discutent, en fait, des considérants d'un jugement, tant que ces considérants n'ont pas été définitivement arrêtés par une rédaction et dans un texte officiels, communiqués aux parties. Ce mode de faire ne peut que nuire à la sérénité des arrêts de justice, qui n'ont rien à gagner à une publicité maladroite et inexacte.

Les praticiens du droit se réjouiront de vos chroniques judiciaires, dans la mesure où elles seront le reflet exact et objectif de causes dignes de cette publicité, dans la mesure aussi où elles seront le fait de chroniqueurs assez versés dans les matières qu'ils traitent, pour ne pas confondre une Cour de cassation avec une Cour d'appel, et saisir la portée réelle de leurs exposés.

Je ne pense pas abuser en vous demandant de donner à cette lettre la même publicité qu'à la chronique judiciaire qui l'a provoquée. D'avance, je vous en remercie.

Veuillez agréer, etc.

J. Ackermann.

Note de la rédaction. — Le lapsus qui a fait écrire : « Cour de cassation » au lieu de : « Cour d'appel » a été immédiatement rectifié dans notre journal.

Pour le reste, notre chroniqueur judiciaire n'a pas prétendu révéler les considérants qui ont motivé l'arrêt du Tribunal cantonal. En rappelant l'origine du procès, il était obligé de dire sur quoi la partie demanderesse, soit M. Moura, fondait sa réclamation. La thèse de la défense aurait dû être exposée également. On la connaît maintenant par la lettre de l'avocat défenseur.

TRIBUNAL DE LA GRUYÈRE

Sous la présidence de M. Delatena, le tribunal de la Gruyère a repris samedi une affaire laissée en suspens il y a quelques semaines.

D., de Vaulruz, domicilié à La Tour, âgé de vingt-huit ans, marchand de bois, est prévenu de lésions corporelles sur la personne de M. Clément Bussard, âgé de vingt et un ans, de Gruyères, qui avait été employé comme domestique par D., dans le courant de l'été passé. Bussard est défendu par M. l'avocat Ruffieux et D. par M. Dunand, avocat à Bulle. Le tribunal a reconnu D. coupable de lésions corporelles et l'a condamné à 50 francs d'amende, aux frais et à 30 francs d'indemnité civile.

* * *

Le nommé D., célibataire, né au Châtelard, en 1878, sans profession, se disant herboriste, plusieurs fois condamné pour vente illicite de remèdes, a été de nouveau condamné à dix jours de prison et aux frais pour le même délit.

* * *

M. Pascal Romain, cordonnier, habitant Broc, a porté plainte contre P., à La Tour-de-Trême, pour lésions corporelles.

Le 16 avril 1933, vers 23 heures, un groupe de chanteurs de La Tour sortait d'un café de Broc lorsqu'arrivèrent d'autres chanteurs qui voulurent se joindre aux précédents. P., qui faisait partie du premier groupe, prit M. Romain par le bras et le pria de s'en aller. Ce dernier tomba si malencontreusement qu'il se fractura un poignet. Cet accident banal provoqua un arrêt de travail d'une année et demie. Il a encore une incapacité de travail de 15 %.

Plusieurs témoins ont été entendus. M. l'avocat Villars défendait le plaignant et M. Ackermann soutenait les intérêts de l'accusé.

Le tribunal a reconnu P. coupable de lésions corporelles par négligence et l'a condamné à huit jours de prison avec sursis et aux frais. Le tribunal civil s'occupera des indemnités à allouer à M. Romain.

RADIO

Mardi, 5 mars

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique pour skieurs. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h., émission commune, concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 18 h., *Maréchalerie*. 18 h. 25, séance récréative pour les enfants, par l'oncle Victor. 18 h. 45, musique de chambre par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 19 h. (de Neuchâtel), *La vie littéraire*. 19 h. 20, orchestre champêtre. 19 h. 30, orchestre musette. 19 h. 40, *Le travail des conseillers de profession*. 20 h., *La veuve joyeuse*, de F. Lehar, sélection musicale donnée par l'Orchestre Radio-Suisse romande, sous la direction de M. René Pignolo. 21 h. 10, dernières nouvelles. 21 h. 25, *Allô ! Allô !, ici Radio-Lablague !...*, cabaret anniversaire, présenté et bonimenté par Ruy Blag.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30, musique récréative par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 19 h. 45, programme récréatif varié.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 20 h., concert par le Radio-Orchestre. 21 h. 30, danses populaires jouées par la *Rusticanella*.

Stations étrangères

Paris P. T. T., 21 h. 30, orchestre national. Poste parisien, 22 h. 15, festival Reynaldo Hahn. Bruxelles, 21 h., concert d'orchestre. Radio-Luxembourg, 21 h. 45, concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Kœnigswusterhausen, 12 h., concert d'orchestre. Munich, 19 h., concert par l'orchestre de la station. Hambourg, 20 h. 10, soirée variée. Heilsberg, 20 h. 15, concert de carnaval par l'Orchestre de l'Opéra de Kœnigsberg. Londres régional, 21 h., récital de chant et de piano. 22 h., concert par l'orchestre du Théâtre de la B. B. C. Vienne, 19 h. 15, musique récréative moderne.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h. 15, Stuttgart, concert matinal. 8 h. 15 à 9 h., Radio-Paris, revue de la presse. 11 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-la-Doua, concert par le quintette Thévenin. 14 h. à 15 h. 30, Lyon-la-Doua, orchestre. Informations. 14 h. 35, sélection de Faust, Gounod. 15 h. 30 à 15 h. 59, Zurich, musique variée. 22 h. 45 à 24 h., Francfort, *L'émetteur du Reich devient fou ! Tout est sens dessus dessous*. 24 h. à 2 h., Suttgart, musique du soir.

Un acier « supermagnétique »

On a récemment découvert à Sheffield un acier qui possède au plus haut degré un magnétisme dépassant de beaucoup celui des aimants ordinaires. Il sort d'un des départements spécialisés de l'Université de la ville, après avoir subi des essais aussi sévères que concluants.

Cet acier sera utilisé dans la manufacture du matériel de radio, en particulier dans celle des haut-parleurs à aimant permanent.

Le R. Père Padé à Radio-Paris

C'est le R. Père Padé qui prendra le micro le dimanche à Radio-Paris, pendant le temps du carême.

Le R. Père Padé est le Provincial des dominicains de la Province de France. Il a succédé dans cette charge au R. Père Gillet, quand celui-ci fut élu maître général de l'ordre des dominicains, à Rome.

Le Père Padé est né le 7 février 1876, à Neuville-Coppagneule (Somme). Sa réputation d'orateur lui fit bientôt offrir de nombreuses chaires un peu partout. L'éminent dominicain a prêché à Paris, dans de nombreuses villes de province, en Algérie, à Rome, en Belgique, en Amérique.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

---

†

Monsieur et Madame Henri Guillaume-Brugger et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Ferdinand Guillaume-Schrœter et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Victor Guillaume-Esseiva et leurs enfants, à Pensier ;
Monsieur l'abbé Alfred Guillaume, révérend curé, à Barberêche ;
Monsieur et Madame Emile Guillaume-Dousse et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Aimé Guillaume-Uldry, à Fribourg ;
Monsieur Xavier Guillaume, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Paul Gumy-Guillaume, à Fribourg ;
Le R. Père Joseph-Marie Guillaume, capucin, à Soleure ;
Monsieur et Madame Jacques Niedegger-Guillaume et leurs enfants, à Fribourg ;
Les familles Monnard-Guillaume, à Attalens ; Fragnière-Guillaume, à Gumefens ; Richoz-Guillaume, à Cressier-sur-Morat ; Guillaume-Cottet, à Romont ; Guillaume-Wicht, à Siviriez ; Guillaume-Conus, à Siviriez ; Conus-Guillaume, à Vuarmarens ; les familles Pittet, à Echallens et Villars-le-Terroir, et Auguet-Pittet, à Chapelle-sur-Oron, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph GUILLAUME

allié Pittet
Tertiaire de Saint-François

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et parent, décédé à Fribourg, le 4 mars, dans sa 70me année, muni des sacrements de l'Eglise, après une pénible maladie, chrétiennement supportée.

L'office d'enterrement aura lieu le 6 mars, à 9 heures ½, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Départ du domicile mortuaire : rue de Morat, 260, à 9 heures 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

Monsieur Joseph Tinguely et ses enfants : Thérèse, Béatrice, Irénée et Solange, à La Roche ; Monsieur et Madame Jean Rouiller, à Vaulruz, leurs enfants et petits-enfants, à Bulle et Vaulruz ; Monsieur et Madame Anselme Tinguely, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants, à La Roche, Lausanne, Genève, Bienne et Echallens, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie TINGUELY

née Rouiller

leur bien chère épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenue à l'hôpital de Riaz, le 2 mars, à l'âge de 33 ans, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à La Roche, mardi 5 mars, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

Très touchée des nombreuses marques de sympathie qui nous ont été témoignées pendant la maladie et lors du décès de notre très cher époux, père et parent

Monsieur Max PFANNER

nous exprimons à tous nos parents, amis et connaissances, et particulièrement aux délégations des sociétés, notre profonde gratitude.

Nous les prions de se souvenir de notre cher défunt dans leurs prières.

La famille affligée.

Le septième pour le repos de son âme aura lieu mardi, 5 mars, à 8 heures ½, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

DEUILS
En cas de décès, adressez-vous à la
TEINTURERIE FRIBOURGEOISE
Dans un délai de 12 heures, nous pouvons vous fournir une teinture de noir-deuils de tous vêtements confectionnés prêts à être portés.
Les envois postaux reçus le matin sont retournés le même soir.
Magasins : **Rue des Epouses et Grand'places, 26, FRIBOURG.**
Téléphone 7.93.

Pompes funèbres générales, Fribourg
Tél. 9.95 **Ad. GENDRE** Avenue Gare, 27
Cercueils — Transports — Couronnes

---

†

Messieurs Emile, Jules, Louis et Oscar Morand, au Pâquier et à Payerne ;
Monsieur et Madame Albert Rouiller et leur fils, à La Tour-de-Trême ;
Monsieur et Madame Paul Ottoz et leurs enfants, au Pâquier ;
Monsieur et Madame François Dafflon et leurs enfants, à Albeuve ;
Monsieur et Madame Jules Bastard et leur fille, au Pâquier ;
Monsieur et Madame Tornare et leur fils, à La Tour-de-Trême,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri MORAND

leur bien-aimé père, beau-père, grand-père, oncle et cousin, décédé au Pâquier, le 2 mars, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 70 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu mardi, 5 mars, à 9 heures ½, au Pâquier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

MARDI 5 MARS
CONCERT
Café de la Croix-Blanche
MISERY
Invitation cordiale — Le tenancier

Au centre d'une importante localité de la Veveyse
grand local
disponible tout de suite ; se prête pour local de vente. Tailleur ou coiffeur.
Prendre l'adresse à *Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10998 F.*

A LOUER
appartement de trois chambres, salle de bain et confort. Prix très avantageux. 11105
S'adr. chez *M. Ortlieb, rue de Locarno, 13.*

On désire louer
Joli APPARTEMENT
de 2 à 3 chambres, avec tout confort. Personne tranquille.
Ecrire sous chiffres *P 11106 F, à Publicitas, Fribourg.*

A VENDRE
un tour à bois, un poêle à gaz,
S'adresser à l'Imprimerie St-Paul, Fribourg.

MARDI DE CARNAVAL, dès 2 h.
à l'Auberge de Posieux
CONCERT
Invitation cordiale — Le tenancier

Capitole
Ce soir, dernière représentation de
LES BLEUS DE LA MARINE
le vrai film de carnaval
avec
FERNANDEL
Dès demain
LE PLUS GRAND SUCCES COMIQUE
100 % allemand
PAUL KEMP et IDA WUST
dans
CHARLEYS TANTE

Cinéma ROYAL
Georges Milton
dans son dernier film
Famille Nombreuse
remporte un énorme succès
Retenez vos places pour les prochaines représentations de ce soir, à 20 h. 30
et DEMAIN, matinée à 15 h.
soirée à 20 h. 30
Il est prudent de retenir ses places à temps

SVELTES
Vente-réclame avec rabais jusqu'à 20 % de ceintures enveloppantes et de soutien-gorge. *Que la 1re qualité.* Envoi à choix.
R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

Buffet de la Gare de Fribourg
demande
un jeune homme comme **garçon de cuisine**
du métier. — Se présenter entre 2 et 4 heures.

A LOUER
à bas prix, dans quartier neuf, 2 jolies chambres ensoleillées, chauffage central, sur désir avec pension. — S'adresser sous *chiffres P 40301 F, à Publicitas, Fribourg.*

Pêche
On demande un **pêcheur** à gages, pour 1935, dans bonne rivière (la Neirigue), district de la Glâne. 11104
S'adresser à *M. Morel, Mézières, près Romont.*

ON DEMANDE pour tout de suite, un jeune
aide-domestique
Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. 11093
S'adr. à *Alf. Muller, Hattenberg/St. Ours* (Fribourg).

ON DEMANDE
pour tout de suite
Jeune homme
de 15-17 ans, comme aide, dans une exploitation agricole. Vie de famille et bons soins assurés. — S'adr. à *Famille H. Ris-Emch, Zuchwil,* p. Soleure. 595

Gratis
le catalogue des nouvelles
poussettes
Une merveille d'élégance et de confort !
HAYMOZ, frères
Pérolles, 8 FRIBOURG

---

9 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

La résurrection de Rama

par GUY THORNE

(Adapté de l'anglais par O'Nevès)

Continuant leur entretien, la duchesse dit à Staveley :

— Bien entendu, vous et le docteur Liddon vous devrez être aussi à la mort de Rama pour que le fait en soit établi au delà de tout doute. Alors, le... corps sera emporté et déposé dans un petit mausolée qui a été érigé dans le parc, sous la direction de Paul Rama lui-même. Là, le corps sera enfermé dans une chambre qui sera scellée. C'est vous qui en aurez la clef unique. A l'aube suivante, vingt-quatre heures après la mort, nous nous rendrons tous au mausolée. Certaines formules seront récitées, certains rites seront accomplis — et notre ami et maître se lèvera et se trouvera de nouveau parmi nous.

Le visage de la duchesse s'était éclairé. Toute trace de doute s'était évanouie. A mesure qu'elle parlait, l'imagination reprenait son empire ; elle se suggestionnait elle-même.

— Bien, dit Staveley, et avec votre permission, je répéterai à M. Duncan et à M. Omerod tout ce que vous venez de me dire. La première chose à faire pour moi est de voir M. Rama.

— Il vous attend ; il a hâte de vous voir ; dans une demi-heure, il sera prêt à vous recevoir.

— C'est bien, j'irai. Et, pendant ce temps, chère madame, gardez-vous aussi tranquille que possible. S'il est nécessaire, vous me permettrez de vous prescrire quelque potion calmante. Il ne faut pas de défaillance, maintenant que nous sommes déterminés à aller jusqu'au bout de la tâche.

Appuyée au dossier de son fauteuil, la duchesse regardait vaguement dans le parc, son exaltation déjà tombée.

— Je vous remercie, John. J'aurai recours à vos soins, si j'en éprouve le besoin. Tout ceci, je vous l'avoue, ne va pas sans beaucoup de fatigues, et — elle rougit légèrement — une visite que votre père m'a faite hier n'a pas été le moindre de mes ennuis.

Ses yeux s'étaient remplis de larmes, qu'elle essuya d'un fin mouchoir de dentelle.

— Je crois avoir été toujours une bonne chrétienne, dit-elle d'une voie altérée, ou, du moins, avoir essayé de l'être ; et ce n'est pas pécher par orgueil de dire que ma vie a toujours été digne, John. Votre père m'a beaucoup troublée, plus que troublée, épouvantée. Il m'a accusée d'adorer les faux dieux et de commercer avec le diable. Je ne m'attendais pas à ces reproches, et, venant de votre père que j'estime tant, ils m'ont bouleversée. J'ai cru qu'il allait m'exorciser. Et il s'est retiré sans être apaisé, je vous assure.

— Il faut lui pardonner, chère madame. La vieillesse a ses excuses. Mon père a de fortes croyances et des préjugés tenaces. Je suis sûr que, seule, la conviction de remplir un devoir l'a poussé ; et les gens ne sont jamais plus ennuyeux que lorsqu'ils se laissent entraîner par ce mobile.

La duchesse avait retrouvé tout son sang-froid.

— C'est juste, dit-elle, chacun doit demeurer libre de ses opinions. Peut-être lord Lyminster sera-t-il un jour un des nôtres. Si vous avez envie de fumer une cigarette, John, vous en avez toute liberté.

Il remercia et, pendant qu'il roulait sa cigarette et l'allumait, il jeta un coup d'œil autour de lui. La pièce était magnifique ; trois grandes baies l'éclairaient. Les murs et le plafond étaient recouverts de chêne noirci par le temps. A un des bouts se dressait une immense cheminée de trente pieds de haut, recouverte de blasons sculptés. Tout un trésor d'œuvres orientales se détachait sur le fond superbe et austère, un trésor qui n'avait peut-être pas son égal en Angleterre.

C'était la collection réunie par le duc de Norwick, le mari de la duchesse ; des bronzes, des ivoires sans prix, de superbes tapisseries dont les dessins barbares étaient tissés d'or et poudrés de diamants, des idoles d'or, d'argent et de bronze, enrichies de joyaux, des armures taillées, pour être portées par des génies, dans les métaux les plus rares, et gravées, constellées de pierres précieuses. Le tapis était un des douze chefs-d'œuvre des métiers orientaux.

La duchesse passait des heures et des heures, presque tout son temps, dans ce salon unique. Chacun savait l'amour profond qui les avait unis, elle et son brillant mari aux goûts aventureux, et c'était dans ce sanctuaire qu'elle se retrouvait le mieux en communion avec son esprit.

— Oui, c'est une belle pièce, dit la duchesse, répondant à la remarque que Staveley n'avait pas formulée, et c'est le seul lieu au monde où je goûte un peu de repos, John. Tout — elle eut un geste léger de la main — tout ici me parle d'Alaric. Presque chacune de ces choses a son histoire. Paul Rama a passé des heures avec moi ici ; ses connaissances sont d'une étendue merveilleuse. Et c'est ici que... qu'il m'a promis, la première fois...

— Je comprends, dit-il, lui prenant la main, et voulant lui épargner l'effort de parler, car elle luttait visiblement contre une émotion grandissante. Je comprends ! C'est ici qu'il vous a annoncé son espoir de revenir après.

Il s'arrêta, stupéfait et effrayé de l'effet de ses paroles. Manifestement, ce n'était pas la pensée de la duchesse.

— Non, John, ce n'est pas cela. A vous je puis le dire, car j'ai en vous une confiance absolue. Paul Rama doit mourir. Avant de revenir vers nous, il doit entrer dans le monde inconnu où nous ont précédés et où sont ceux que nous avons aimés. Je ne saurais vous répéter en quelques mots la merveilleuse philosophie qu'il a développée devant nous ; mais je puis vous dire ceci : quand Paul reviendra, il me rapportera un message de mon cher Alaric, mais ce ne sera qu'un commencement. Avant longtemps, Alaric lui-même reviendra en personne, je le verrai, je lui parlerai, je le toucherai.

Ses yeux avaient perdu leur tristesse ; ils brillaient d'ardeur et d'espoir ; leur expression était une expression de triomphe.

En présence d'une conviction si profonde, que pouvait dire Staveley ? Que compteraient ses arguments de savant devant cette foi qui ne voulait pas raisonner ? Il valait mieux garder le silence. Mais le cœur chaud du jeune homme saigna à la pensée du chagrin qui attendait inévitablement cette excellente amie.

(A suivre.)

Tobler-O-rum
plus qu'un chocolat, un délice, mais pour adultes seulement !

Café agricole de Middes

A L'OCCASION DE CARNAVAL

Joli Concert

ORCHESTRE de la bénichon

Invitation cordiale Le tenancier

LES BUREAUX

de la succursale de Fribourg de

PUBLICITAS

Société anonyme suisse de publicité

seront fermés

MARDI après midi 5 mars

MARDI 5 MARS

CARNAVAL

à l'Auberge de Grandsivaz

BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale *Le tenancier*

Qui prêterait

2000 fr. à fermier solvable, désirant entreprendre exploitation plus grande avec sa famille.

S'adresser par écrit sous *chiffres P 40289 F, à Publicitas, Fribourg.*

A LOUER

à Ponthaux, 2 appartements neufs, bien ensoleillés. Entrée immédiate ou à convenir. 11046

S'adresser à **Léon Jacquaz, à Ponthaux.**

A LOUER

un appartement, tout confort, 4 pièces, pour le 25 juillet 1935, très ensoleillé.

Offres sous chiffres *P 11080 F, à Publicitas, Fribourg.*

Jeune homme

campagnard, cherche place comme **charretier** ou **vacher.** Bons certificats à disposition. — Adresser offres écrites sous chiffres *P 40290 F, à Publicitas, Fribourg.*

Nous avons *à remettre,* tout de suite, *à Lausanne,* à des conditions exceptionnellement avantageuses

Magasin de tabac
Alimentation
Boucherie - charcuterie

Appartement si désiré. Affaires d'avenir et de toute confiance. — *Gérances Mérinat & Dutoit, Ale, 21, Lausanne.* 426-11

Foin pressé

A vendre encore quelques wagons foin, France et Italie, de 1re qualité. Prix avantageux.

Ecrire sous chiffres *P 557-2 L, à Publicitas, Lausanne.*

MARDI DE CARNAVAL

Auberge de la Croix-d'Or
Posat
CONCERT

Invitation cordiale Le tenancier

Postiches

soit : perruques, nattes, chignons, etc.

Adressez-vous en toute confiance au 121-2

SPÉCIALISTE
Louis MŒHR
posticheur
FRIBOURG
transféré
48, rue de Lausanne.
Au 1er étage.

Domestique

de campagne
QUI PRENDRAIT

1 ou 2 domestiques de campagne, dans la quarantaine ? entrée immédiate. 1378

S'adresser au **Conseil communal de Corbières.**

La grande vente au rabais

du 4 au 15 mars,

69, rue de Lausanne

vous procure des occasions exceptionnelles en :

CORSETS,
pullovers, tricotages,
bas et gants

Aux Corsets élégants

69, rue de Lausanne,
Téléph. 11.11, Fribourg.

GRAND CHOIX de

COSTUMES à louer

au **Chasseur, rue de Lausanne, Fribourg.**

Je cherche pour le 1er avril, un

JEUNE HOMME

catholique, sachant traire, si possible non militaire. Bons soins et vie de famille ; gage selon entente. **Auguste Panchaud, à St-Barthélemy** (Vaud).

SALON DE L'AUTOMOBILE GENÈVE

Deux cents Exposants
Toutes les nouveautés réunies

15 au 24 mars 1935

Voyages de Pâques

A LOURDES et Paray-le-Monial, 8 jours **Fr. 150.—**

EN PALESTINE : Premier voyage collectif des catholiques de la Suisse Romande : Berne, Gênes, Naples, Alexandrie, Caire, Caïffa, — 8 jours entiers. Palestine-Damas, Beyrouth, Chypres, Rhôdes, Constantinople, Athènes, Brindisi, Venise, Milan, Berne :

25 jours, tout frais compris, **Fr. 750.—**

EN DALMATIE, 10 jours sur la côte ravissante, **Fr. 250.—**

EN BULGARIE, de la Vallée des roses à la Mer Noire, 14 jours **Fr. 400.—**

LA SICILE, EN AUTOCAR, 14 jours, **Fr. 430.—**

A ROME et Naples, 10 jours, **Fr. 280.—**

Croisières dans la Méditerranée et dans tous pays. — **Voyages** en préparation pour Paris, Vienne, Budapest, Bruxelles (Exposition universelle), Tchéco-Slovaquie, Pologne, etc. 153-1

Renseignements et inscriptions auprès de « **VOYAGES VISA** », **Fribourg.** — Agent de passage : A. Theler.

LA CIGARETTE MARYLAND

"Colonial"

60 Cts. les 20 pièces

SOCIÉTÉ DE

BANQUE SUISSE

BÂLE - ZURICH - ST. GALL - GENÈVE - LAUSANNE
La CHAUX-de-FONDS - NEUCHÂTEL - SCHAFFHOUSE - LONDRES
BIENNE - CHIASSO - HÉRISAU - LE LOCLE - NYON
Aigle - Bischofszell - Morges - Les Ponts - Rorschach - Zofingue

Paiement du dividende pour 1934.

L'Assemblée générale de ce jour a voté un dividende de

4 ½ %, soit fr. 22.50

par action, payable à partir du **2 mars 1935,** sous déduction du timbre fédéral sur les coupons, par

fr. 21.50 net
par action

contre remise du **COUPON N° 8,** en Suisse : aux **caisses de nos sièges, succursales, agences** et **bureaux de quartier,** et, au cours du jour à vue sur la Suisse, à notre **siège de Londres** *(Swiss Bank Corporation)* et à son agence du **West End.**

Les coupons, classés par ordre numérique, doivent être accompagnés de bordereaux délivrés sans frais à toutes les caisses de notre Etablissement. 569

Bâle, le 1er mars 1935.

SOULIERS BRIDES NOIRS, BRUNS, VERNIS

Fr. 6.80 Série 27-29

Fr. 7.80 Série 30-35

KURTH-Fribourg

Imprimerie Saint-Paul

CARTES DE LUXE

ATTENTION - AVIS

C'est ce soir 4 mars, dès 20 h. 30, qu'aura lieu

aux CHARMETTES

le

Formidable concours de costumes

15 prix, au total Fr. 325.— en espèces

Retenez vos places à temps.

Au

Théâtre LIVIO

Ce soir, demain après midi et soir

Continuation du formidable succès

remporté par l'

Orchestre A. J. Pesenti

et ses 10 Argentins 11102

BELFAUX

Hôtel des Treize-Cantons

Mardi de carnaval
dès 2 h.

GRAND CONCERT

par orchestre de 1er ordre
Pas de ruban

Hôtel du Mouton

Mardi de carnaval
dès 2 h.

GRAND CONCERT

Orchestre Joli-Cœur

Vient de paraître

Mgr Besson

Comment fut accueilli

« Après Quatre Cents Ans »

Prix : Fr. 1.—

En vente aux LIBRAIRIES SAINT-PAUL

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

SOUMISSION

L'administration du **Grand Séminaire diocésain de Fribourg** met en soumission, entre les entrepreneurs domiciliés au moins depuis cinq ans dans la ville de Fribourg, les travaux de : **terrassement, maçonnerie, béton armé, carrelage, revêtement et fourniture de molasse,** pour la construction d'un bâtiment annexe.

Les plans, formulaires de soumission et cahiers des charges peuvent être consultés le matin dans les bureaux du soussigné **jusqu'au 8 mars courant, à 12 h.**

Les soumissions, pour être valables, devront parvenir à M. le Supérieur du Grand Séminaire, avant le 9 mars, à 18 heures. 11070

E. DEVOLZ,
Architecte S. I. A. et E. D. B. A. de Lyon.

Mardi 5 mars

Hôtel de la Gare
Léchelles

Carnaval **Cassée-Concert**

BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale. *Le tenancier.*

Savez-vous que

« Le Rêve »

fabrique non seulement des potagers à gaz très économiques, mais aussi d'**excellents potagers électriques,** vendus en réclame **avec 15 % de remise.** 47-5

E. WASSMER S. A., Fribourg

Vente juridique de chédail, foin et paille

Mardi 12 mars 1935, dès 13 h. ½, devant le domicile de François Perritaz, agriculteur, à **Villarlod,** l'office vendra **au plus offrant** et au comptant : 3 chars à pont, 2 chars à échelles, 1 caisse à gravier, 1 voiture, 1 char à lait, 1 faucheuse, 1 charrue, 2 traîneaux, 1 hache-paille, 1 broyeur, 1 coupe-racines, 3 harnais, 7 colliers de vache, 1 chaudron, divers outils, 11 chaînes à brouter, 9 tonneaux, etc., 7000 pieds de foin et regain, 2000 kg. de paille. 11101

Office des faillites de la Sarine.

Mardi de Carnaval

CONCERT

Au Café de la Sonnaz

avec BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale
11099 *Famille Molliet.*

Enchères juridiques

L'office des faillites soussigné vendra aux enchères publiques, *jeudi, le 7 mars 1935, dès 9 h. ½ du matin,* devant le domicile du failli *Martin Stritt, à Ottisberg, près Guin,* l'inventaire suivant :

Chédail : 1 petit char à ressort, 1 char avec siège, 6 chars à pont, 1 char à lait, 1 fût à purin, 1 char à purin avec tonneau, 1 petit char à lait, 1 rouleau à champs, 1 arracheuse de pommes de terre, 1 râteleuse, 1 faneuse, 1 charrue brabant, 1 buttoir combiné, 1 herse-bêche, 1 herse à prairies et 2 herses à champs, 2 faucheuses, 1 coupe-paille, 1 semoir, 1 traîneau pour le transport, 1 balance décimale, 1 meule à aiguiser, 1 scie circulaire, 1 appareil à battre les faux, 5 colliers de chevaux, 1 hache-paille, couvertures de chevaux et de pluie, cloches pour vaches, etc., etc. 76-44

Bétail : 4 chevaux, 15 vaches, 3 génisses, 5 taures, 2 veaux à l'élevage, 1 taureau d'élevage, 2 truies avec gorets et 3 porcelets.

Le bétail sera misé seulement à 1 h. de l'après-midi.

L'office des faillites de la Singine, Tavel.